

DANS UNE DÉCLARATION À L'ISSUE DE L'AUDIENCE QUE
LUI A ACCORDÉE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

SÉGOLÈNE ROYAL PLAIDE POUR UNE AMITIÉ "RÉPARÉE" ET INSISTE SUR LE RESPECT DE LA SOUVERAINETÉ ALGÉRIENNE

● M^{me} Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a appelé, mardi à Alger, à une nouvelle ère de coopération algéro-française, fondée sur la vérité historique, la restitution des archives et a insisté sur le respect mutuel d'"égal à égal".

P. 16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'Information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 9 Chaâbane - 28 Janvier 2026 - N° 1222 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix : 25 DA

AUDIENCES PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RECOIT LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN POUR L'AFRIQUE, LES AFFAIRES ARABES ET LE MOYEN-ORIENT ET M^{me} SÉGOLÈNE ROYAL, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE.

P. 3



DES VENTS TRÈS VIOLENTS ATTENDUS CE MERCREDI ET JEUDI



LA PROTECTION CIVILE APPELLE LES CITOYENS À LA VIGILANCE

● La direction générale de la Protection civile a appelé, mardi dans un communiqué, les citoyens à respecter les consignes de prévention suite à la publication dans la matinée d'un bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état de vents forts sur plusieurs régions, afin d'éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation.

P. 2

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MISER SUR LA SCIENCE ET LA PRODUCTION LOCALE

● Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a engagé l'application d'une stratégie nationale axée sur le développement de la production locale de semences et de plants, dans l'objectif de consolider durablement la sécurité alimentaire du pays. Cette orientation repose principalement sur l'exploitation des résultats issus de la recherche scientifique nationale, a fait savoir à Alger le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid.

P. 4

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'AFRIQUE RÉCLAME UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE

● Réuni lundi à New York, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a une nouvelle fois insisté sur la nécessité d'accorder à l'Afrique un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. À ses yeux, l'absence durable du continent au sein de l'instance décisionnelle la plus influente de l'ONU, près de huit décennies après la création de l'organisation, constitue une profonde injustice.

P. 7

BMS-VENTS VIOLENTS

LA PROTECTION CIVILE APPELLE LES CITOYENS À LA VIGILANCE

La direction générale de la Protection civile a appelé, mardi dans un communiqué, les citoyens à respecter les consignes de prévention suite à la publication dans la matinée d'un bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état de vents forts sur plusieurs régions, afin d'éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation.

La Protection civile a appelé les citoyens "à respecter les consignes de prévention pour éviter les accidents domestiques et les accidents de la circulation liées aux conditions climatiques défavorables", précise la même source, rappelant que des vents violents sont prévus pour les prochaines heures et qui vont toucher plusieurs wilayas du pays. Ces vents violents toucheront notamment les wilayas côtières et intérieures avec des rafales importantes et une vitesse oscillant entre 60 et 80 km/h et des pics pouvant atteindre 120 km/h sur certaines régions durant la validité du BMS. La Protection civile a recommandé, à cet effet, de ranger et fixer les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés, de prévoir des moyens d'éclairage de secours (lampes torches), de protéger les éléments vitrés en fermant volets, persiennes, rideaux et de remonter les



stores. Il est également recommandé de s'éloigner des fenêtres, balcons, arbres, poteaux d'électricité et de mettre à l'abri les véhicules, animaux et matériel. Les services de la Protection civile invitent en outre, les usagers de la route, à réduire au maximum la vitesse afin d'avoir une bonne visibilité et pouvoir ainsi éviter tout obstacle.

Il est également demandé aux citoyens de ne pas s'approcher des bords de mer, lac ou fleuve (pas de sorties en mer, ni en rivière), et aux professionnels du bâtiment de mettre leurs grues en girouette.

En outre, la Protection civile invite les citoyens, avant tout déplacement, à se renseigner sur la météo et sur l'état du réseau routier. En cas de déplacement, il est impératif d'éviter les secteurs boisés, limiter la vitesse et prévenir un proche du départ, de la destination et de l'arrivée.

R.A

EDUCATION NATIONALE

SUSPENSION DES COURS MERCREDI ET JEUDI DANS LES WILAYAS DEVANT ENREGISTRER DES VENTS VIOLENTS

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, la suspension des cours à tous les paliers d'enseignement, les mercredi et jeudi, dans les wilayas devant enregistrer des vents violents atteignant jusqu'à 120 km/h.

Cette décision intervient "suite au télégramme urgent émanant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relatif au Bulletin météorologique spécial (BMS) mettant en

garde contre des vents violents pouvant atteindre 120 km/h, à compter du mardi 27 janvier 2026 à 15h00 jusqu'au jeudi 29 janvier 2026".

Les wilayas concernées par cette mesure sont : Oran, Tlemcen, Aïn Temouchent, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Naâma, El Bayadh, Chlef, Tipaza, Alger, Boudjora, Bouira, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arre-

ridj, Sétif, Mila, Guelma, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tébessa, Biskra, M'Sila, Djelfa, Laghouat, Ouled Djelal, Souk Ahras, Batna et Constantine.

Ainsi, "le ministère de l'Education nationale annonce la suspension des cours à tous les paliers d'enseignement, les mercredi 28 et jeudi 29 janvier 2026, dans les wilayas susmentionnées", conclut le communiqué.

R.A

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

ENTRETIENS ENTRE LE GROUPE D'AMITIÉ "ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE" ET LA DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE BIÉLORUSSIE

Les membres du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Biélorussie" à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont tenu, mardi, des entretiens avec la délégation de l'Assemblée nationale de la République de Biélorussie, conduite par le président du groupe de travail pour la coopération avec le Parlement algérien, Kossyguine Rouslan, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de la rencontre, la présidente du groupe d'amitié, Hadjira Abbes, s'est dite satisfaite "du développement que connaissent les relations algéro-biélorusses", saluant "la visite du président de la République de Biélorussie en Algérie, en décembre dernier, coïncidant avec la célébration de 30e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays".

A cette occasion, elle a mis en avant "le nouvel élan qui caractérise les relations bilatérales ces dernières années, à travers l'échange de visites de haut niveau, l'activation des mécanismes de concertation politique et économique, et la création des deux groupes parlementaires d'amitié pour élargir les canaux de dialogue et de communication entre les parlements des deux pays".

Au niveau parlementaire, Mme Abbes a souligné "l'importance de promouvoir les échanges parlementaires entre les deux pays, à travers la mise en place d'un cadre de travail commun et la coordination des positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun".

Elle a exprimé la disposition du groupe d'amitié à "renforcer les relations bilatérales à tous les niveaux, tout en consacrant un dialogue régulier qui permet de jeter des bases solides pour la coopération entre les deux institutions parlementaires, au service des intérêts des deux peuples".

Elle a, par ailleurs, passé en revue les efforts de l'Algérie pour "consacrer son partenariat économique avec la Biélorussie dans

plusieurs domaines", soulignant "les réformes économiques profondes lancées par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat des affaires, à travers la simplification des procédures, le renforcement de la transparence, tout en assurant la stabilité du cadre juridique et législatif".

La présidente du groupe d'amitié s'est félicitée de "la convergence de vues et de positions entre les deux pays sur les questions internationales d'actualité", rappelant "l'approche de l'Algérie dans le traitement des crises, fondée sur le dialogue au service de la paix et de la sécurité internationales".

De son côté, M. Kossyguine Rouslan a souligné "la nécessité de hisser la dynamique de la coopération bilatérale à des niveaux permettant de concrétiser la prospérité des deux peuples dans différents domaines", notamment dans le domaine technologique lié à plusieurs secteurs, tels que l'agriculture, la mécanique, la santé, l'industrie, et tout ce qui a trait à la sécurité alimentaire". Il a également évoqué "les accords conclus entre les deux pays, que son pays souhaite reconduire à l'avenir".

Le responsable biélorusse a relevé, à cette occasion, que son pays dispose "d'une approche similaire à la loi criminalisant la colonisation, récemment adoptée par l'APN", mettant en avant l'attachement des deux pays à "la défense de leurs intérêts communs dans tous les fora internationaux".

Pour leur part, les membres du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Biélorussie", ont appelé à renforcer les relations entre les deux pays, pour inclure d'autres domaines, notamment les échanges commerciaux", conclut la même source.

R.A

INTEMPÉRIES A BEJAIA

LES SERVICES DE SONELGAZ FORTEMENT MOBILISÉS

Les services de Sonelgaz distribution de la wilaya de Bejaia sont fortement mobilisés face aux intempéries enregistrées ces derniers jours dans la région pour maintenir l'alimentation électrique, a-t-on appris, mardi, auprès de la société. La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaia a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour assurer la continuité du service suite aux intempéries "exceptionnelles" enregistrées dans la nuit du 25 au 26 janvier, marquées par des vents violents, indiquent les mêmes services dans un communiqué. Ces intempéries ont engendré des perturbations temporaires de l'alimentation en énergie électrique dans certaines localités de la wilaya, comme Ouzellaguen, Gouraya, Draâ El Gaid et Amizour, ajoute la même source. Ces perturbations ont été causées par de violents vents ayant entraîné la rupture de conducteurs de moyenne et basse tension et endommagé certains équipements électriques et provoqué la chute de supports basse tension", a-t-on précisé. Le communiqué indique que la société a mobilisé 15 équipes spécialisées et 30 véhicules, dont des camions équipés, ainsi que des entreprises sous-traitantes afin d'assurer la continuité du service et de rétablir l'alimentation électrique.

R.A

ALGÉRIE POSTE

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL À L'OCCASION DU MOIS DE RAMADHAN

Algérie Poste a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif exceptionnel visant à assurer la continuité, la qualité et la fluidité des services postaux et financiers à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion du mois de Ramadhan.

En coordination avec les organismes et établissements concernés, "des mesures proactives et organisationnelles ont été prises pour garantir la disponibilité des liquidités avant, pendant et après le mois de Ramadhan, compte tenu de la hausse de la demande durant cette période et de sa sensibilité socioéconomique", précise le communiqué. Algérie Poste met également à la disposition de ses clients 2.595 distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers les différentes wilayas du pays, avec "l'adoption d'un système de contrôle continu et d'intervention technique immédiate pour garantir le fonctionnement de ces appareils et la continuité du service de retrait". La Direction générale d'Algérie Poste avait "donné des instructions claires et fermes appelant l'ensemble des cadres et des employés à mobiliser toutes les énergies et à renforcer l'organisation et la bonne gestion, afin de garantir un service public de qualité, accessible et répondant aux attentes des clients durant le mois sacré", a rappelé le communiqué, faisant état du "lancement d'opérations de nettoyage, d'aménagement et de maintenance au niveau de 4.407 bureaux de poste pour accueillir les clients dans les meilleures conditions".

R.A

AUDIENCES PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN POUR L'AFRIQUE, LES AFFAIRES ARABES ET LE MOYEN-ORIENT

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos et la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Commu-

nauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba et de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Sabri Boukadoum.

APS



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT MME SÉGOLÈNE ROYAL, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, Mme Ségolène Royal, présidente de l'association France-Algérie.

L'audience s'est déroulée en tête-à-tête avant d'être élargie, par la suite, à Madame et Messieurs Boualem Boualem, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, et Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

APS



CONSEIL NATIONAL DE L'INVESTISSEMENT

LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE LA PREMIÈRE SESSION

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mardi, la première session du Conseil national de l'investissement (CNI), consacrée à l'évaluation du dispositif national de promotion de l'investissement, selon un communiqué des services du Premier ministre.

"Conformément aux directives de Monsieur le président de la République, le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 27 janvier 2026, la première session du Conseil

national de l'investissement, réunie dans le cadre des dispositions de la loi n 22-18 relative à l'investissement, laquelle a été consacrée à l'évaluation du dispositif national de promotion de l'investissement en vue d'en renforcer l'efficacité", est-il indiqué dans le communiqué.

A cette occasion, rapporte la même source, le Conseil a examiné l'état de mise en œuvre des dispositions législatives encadrant ce dispositif, de même que les mesures destinées à

l'améliorer, notamment à travers une meilleure prise en charge des attentes des investisseurs.

La réunion a également été marquée par "le lancement officiel de l'élaboration de la Stratégie nationale de l'investissement, appelée à définir les orientations et priorités de l'action publique en matière d'attractivité, de promotion et d'orientation de l'investissement à moyen et long termes", selon le communiqué.

APS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mardi, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant modalités de création des coopératives agricoles et du projet de feuille de route du secteur de l'industrie, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mardi 27 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après :

Le Gouvernement a entamé l'examen d'un projet de décret exécutif portant modalités de création des coopératives agricoles, de leur organisation et de leur fonctionnement.

Ce texte vise à moderniser le cadre juridique et organisationnel des coopératives agricoles en Algérie, dans le but de renforcer leur rôle dans le développement agricole, la sécurité alimentaire et la promotion de l'investissement rural.

Ainsi, ce projet de décret exécutif apporte plusieurs nouveautés en matière de création et de gestion des coopératives agricoles, notamment en simplifiant les procédures de création par l'adoption d'un système d'enregistrement au lieu d'agrément, en clarifiant les statuts et la gouvernance interne, en introduisant le capital social variable, la possibilité de créer des annexes et le renforcement du rôle des unions de coopératives.

Par ailleurs, et conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entamé l'examen des projets de feuille de route 2026-2028 pour chaque secteur, avant de les soumettre au Conseil des ministres pour approbation.

Dans ce cadre, le Gouvernement a entendu un exposé sur le projet de feuille de route du secteur de l'industrie, qui porte sur la diversification de l'industrie nationale et l'augmentation de sa contribution au PIB ainsi que sur la vision stratégique pour le renforcement et la consolidation de l'écosystème national dédié au développement du secteur de l'industrie.

A ce titre, Monsieur le Premier ministre a rappelé les orientations générales portant sur la méthodologie de préparation des feuilles de route sectorielles, au plan, notamment, de :

- l'identification des axes stratégiques du secteur, qui doit être basée sur un diagnostic objectif de l'état des lieux,
- la définition des instruments et outils opérationnels pour la mise en œuvre de cette stratégie,
- la mise en adéquation des objectifs de la stratégie avec les capacités humaines et financières disponibles,
- la prise en charge de l'interaction sectorielle des mesures et projets proposés,
- l'estimation des délais de leur réalisation".

APS

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE
BOUGHALI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉLARUS

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a reçu mardi à Alger, une délégation de l'Assemblée nationale de la République du Bélarus, conduite par le président du groupe de travail pour la coopération avec le Parlement algérien, Kossyguine Rouslan, indique un communiqué de l'APN. Lors de cette rencontre, les échanges entre les deux parties ont porté sur "le renforcement des relations bilatérales, la diversification de la coopération économique et le développement de projets communs dans les secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, la mécanique, les industries militaires et pharmaceutiques", précise la même

source. Sur le plan parlementaire, les deux parties ont souligné "l'importance de renforcer le dialogue entre les groupes d'amitié parlementaire et de coordonner leurs positions sur les questions régionales et internationales". A cette occasion, la délégation bélarussienne a salué "la qualité des relations bilatérales" et a exprimé "sa volonté de renforcer la coopération économique et technologique avec l'Algérie", note le communiqué. La délégation a, par la suite, visité le siège de l'APN, incluant notamment la salle des séances plénières et la salle de conférences "Rabah Bitat".

APS

ALGÉRIE-USA
ATTAF REÇOIT LE HAUT CONSEILLER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN POUR L'AFRIQUE, LES AFFAIRES ARABES ET LE MOYEN-ORIENT

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi au siège du ministère, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre d'Etat a eu une rencontre en tête-à-tête avec M. Boulos, suivie d'une réunion élargie aux membres des délégations algérienne et américaine. Cette rencontre a été "l'occasion de passer en revue les différents aspects des relations algéro-américaines et d'examiner les moyens de les renforcer et de

les hisser aux plus hauts niveaux possibles". Dans ce cadre, "les deux parties ont souligné l'importance du renforcement du dialogue stratégique établi entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, et réaffirmé la nécessité de poursuivre la dynamique positive

que connaît le partenariat bilatéral, notamment dans les domaines économiques", ajoute le communiqué. Les deux parties ont également "procédé à un échange de vues sur les principales questions d'actualité dans le monde arabe et en Afrique, notamment les développements de la situation en Libye, dans la région sahélo-saharienne et au Sahara occidental".

APS

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MISER SUR LA SCIENCE ET LA PRODUCTION LOCALE

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a engagé l'application d'une stratégie nationale axée sur le développement de la production locale de semences et de plants, dans l'objectif de consolider durablement la sécurité alimentaire du pays. Cette orientation repose principalement sur l'exploitation des résultats issus de la recherche scientifique nationale, a fait savoir à Alger le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid.

Par Youcef Hamidi

Lors de la première réunion du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, tenue au siège de la Chambre nationale d'agriculture, le ministre a indiqué que des projets concrets seront lancés pour produire localement des semences hybrides. Cette démarche vise à diminuer la forte dépendance aux importations tout en valorisant les travaux et les expériences probantes menés au sein des instituts spécialisés et des universités algériennes.

Dans ce cadre, il a précisé que l'Université de Tiaret pilote un programme consacré au développement de semences hybrides de maïs et de plusieurs cultures maraîchères, en complément des recherches conduites par le Centre de recherche en biotechnologie de Constantine. Parallèlement, le ministère œuvre au renforcement de la production nationale de plants, conformément au plan sectoriel d'extension des cultures arboricoles, notamment celles à forte valeur ajoutée comme l'arganier. Les études engagées dans ce domaine devraient ouvrir la voie à l'introduction de nouvelles cultures capables d'alléger la facture des importations.

À ce titre, le ministre a souligné que le Centre de recherche en biotechnologie s'emploie actuellement à produire des plants de bananier à haut rendement, une initiative appelée à permettre, à moyen terme, le développement de cette culture à plus grande échelle sur le territoire national.

Abordant le volet de la production



animale, M. Oualid a insisté sur la nécessité d'adopter des approches scientifiques afin de réduire les coûts de production, en particulier par une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur des aliments de bétail. Il a mis en avant l'importance de formules sanitaires intégrant des matières premières agricoles locales, susceptibles d'accroître les volumes produits tout en maîtrisant les charges.

Concernant la filière des viandes blanches, le ministre a appelé à limiter le recours aux génétiques importées et à encourager la production nationale de reproducteurs, soulignant que l'Algérie dispose déjà de plusieurs complexes intégrés capables de soutenir cette orientation.

Par ailleurs, il a mis l'accent sur le

rôle déterminant de la mécanisation agricole et de l'utilisation d'équipements modernes et de technologies avancées pour améliorer la productivité des terres. À ce propos, il a assuré que les services du ministère sont désormais disposés à accompagner l'ensemble des agriculteurs souhaitant investir dans ce domaine. Il a également plaidé pour une meilleure efficacité des mécanismes de soutien public et une optimisation de l'utilisation des ressources, afin que chaque dinar investi se traduise par une augmentation réelle de la production.

Dans son intervention, le ministre est revenu sur la révision en cours de la loi d'orientation agricole, engagée sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette réforme vise à encourager l'initiative, à offrir un climat serein aux acteurs du secteur et à recentrer le rôle de l'administration sur l'accompagnement et la facilitation.

Évoquant l'importance du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, M. Oualid a estimé que l'atteinte des objectifs fixés suppose une rupture avec les pratiques purement administratives au profit d'une gouvernance fondée sur la science et la vision stratégique. Il a annoncé, à cette occasion, la publication prochaine des recommandations issues de la Conférence nationale sur la réforme du secteur agricole sur le site officiel du ministère, afin de servir de base aux travaux et aux débats du Conseil. De son côté, le président du Conseil scientifique national pour la sécurité alimentaire, Ammar Azioune, a souligné que cette instance, composée de compétences algériennes établies en Algérie et à l'étranger, couvrant diverses spécialités, constitue un appui technique essentiel pour accompagner la stratégie nationale. Selon lui, le Conseil est en mesure d'apporter des réponses adaptées aux défis actuels, notamment ceux liés aux mutations géopolitiques et climatiques.

Installé en octobre dernier, le Conseil regroupe 33 membres issus du monde de la recherche, de l'enseignement supérieur et de différents secteurs concernés. Il a pour mission d'accompagner la modernisation de l'agriculture nationale et d'explorer les leviers permettant de renforcer durablement les capacités de production du pays.

Y.H

BANQUES

LA BDL PRÉVOIT UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PLUS DE 110 MILLIARDS DE DINARS EN 2026

La Banque de développement local (BDL) prévoit, pour l'année en cours, un chiffre d'affaires de plus de 110 milliards de dinars, soit une augmentation de 10 à 15 % par rapport à l'exercice 2025, a déclaré, mardi à Annaba, le directeur général de cette institution financière publique, Mohamed Mebarek.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'inauguration, aux côtés du wali, Abdelkrim Lamouri, du nouveau siège de la direction régionale d'exploitation, au centre d'Annaba, le même responsable a souligné que ces "prévisions reposent sur un plan ambitieux axé sur la diversification de l'offre bancaire et l'intensification des financements destinés à la consommation et au logement".

Il a ajouté que le "renforcement du réseau struc-

turel dans un pôle économique tel qu'Annaba contribuera directement à la modernisation des services et à l'amélioration des conditions d'accueil, reflétant ainsi l'engagement de la BDL à investir dans l'élément humain et à créer une dynamique de développement local en adéquation avec les objectifs financiers fixés par la banque".

S'agissant des services financiers, M. Mebarek a évoqué le "succès remarquable" du nouveau crédit destiné aux souscripteurs du programme de logements location-vente (AADL 3), leur permettant de financer leur apport personnel, avant de souligner que les agences de la banque enregistrent, depuis le lancement de ce produit, dimanche dernier, un important afflux de plus de 20 dossiers par jour, ce qui dépasse, a-t-il affirmé, les attentes et consolide le

rôle de la banque en tant qu'institution financière citoyenne, accompagnant les citoyens dans l'obtention de leurs logements.

Le DG de la BDL a également donné des éclaircissements au sujet de la finance islamique, soulignant, à cet égard, que "l'expansion continue dans ce domaine inclut la fourniture d'une gamme variée de financements pour l'acquisition de véhicules, lorsqu'ils sont disponibles, ainsi que d'équipements, en plus de produits d'épargne visant à attirer la masse monétaire et à l'intégrer dans les canaux officiels". Le même responsable a ajouté, à ce propos, que le réseau de la Banque de développement local "se tient prêt, sur tout le territoire national, à répondre aux besoins des clients".

R.E

SOUSCRIPTION AUX SUKUK SOUVERAINS

UNE ÉTAPE MAJEURE DANS LA CONSOLIDATION DU SYSTÈME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF EN ALGÉRIE

Des experts en finance islamique ont indiqué, mardi, que le lancement officiel de la souscription aux Sukuk souverains en Algérie marque une étape majeure dans la consolidation du système de financement participatif dans le pays, en tant qu'instrument de finance islamique complémentaire contribuant à la mobilisation de l'épargne nationale pour le financement des projets de développement.

Lors d'une conférence consacrée à l'assurance Takaful, les participants ont mis en avant l'importance des Sukuk souverains dans le processus de développement de la finance islamique, précisant que ce nouvel instrument contribuera à mobiliser les capitaux pour les orienter vers le financement des projets d'infrastructures, participant ainsi à la diversification des sources de finan-

cement de l'économie. Pour rappel, le Trésor public avait annoncé hier le lancement officiel, à compter de ce mardi, de l'opération de souscription aux Sukuk souverains "Ijara Usufriit", comme instrument visant à développer le marché financier national et la finance islamique en Algérie.

La souscription est ouverte au public (particuliers et entreprises) à travers les banques, les compagnies d'assurances et le Trésor public.

Dans ce cadre, l'expert en finance islamique et membre du Haut conseil islamique (HCI), Mohamed Boudjellal, a souligné l'importance des Sukuk souverains dans le système de finance islamique, au regard de leur rôle dans la mobilisation des ressources financières destinées à l'investissement et la captation des capitaux de manière sécurisée et

conforme aux principes de la charia.

Le membre du HCI, Abderrahmane Senouci, a, lui aussi, relevé l'importance des Sukuk souverains dans la finance islamique, mettant en avant le rôle de cet instrument dans le soutien au Trésor public et la garantie de liquidités. De nombreux pays ont financé des projets d'envergure (aéroports et ouvrages d'art) grâce à cet instrument, ce qui prouve son efficacité dans le soutien au développement à long terme, a-t-il dit.

D'autres intervenants ont évoqué le rôle de l'assurance Takaful dans la garantie d'une protection financière supplémentaire et la consolidation des valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la société, mettant en exergue sa contribution à l'élargissement de l'inclusion financière et au développement de produits d'assu-

rance innovants.

A cet égard, le Directeur général de la Générale assurance méditerranéenne (GAM), Ahmed Hadj Mahammed, a affirmé que l'assurance Takaful ne constitue pas un simple substitut à l'assurance classique, mais représente un modèle intégré fondé sur les valeurs de solidarité, de justice et de partage des risques, des principes profondément enracinés dans la société algérienne.

Il a ajouté que la phase actuelle offre une véritable opportunité pour développer des produits d'assurance innovants répondant aux besoins du marché national et contribuer ainsi au renforcement de l'inclusion financière et à l'ancrage de la culture de solidarité au sein de la société.

R.E

CHLEF

L'AQUACULTURE EN PLEINE PROGRESSION GRÂCE À LA RELANCE DES PROJETS

La filière aquacole à Chlef progresse grâce à la réhabilitation des projets, à l'ouverture des fermes marines et au soutien à l'investissement privé ; la production de la daurade royale et du loup de mer renforce la production halieutique.

Par Hamida Indja

La direction de la pêche et de l'aquaculture à Chlef a annoncé qu'en 2025, la production de poisson issue de l'aquaculture marine atteint près de 2.192 tonnes. Cette production, concentrée sur la daurade royale et le loup de mer, contribue à soutenir la production halieutique de la wilaya. Cette progression par rapport à 2024, où la production était de 1.921 tonnes, résulte de l'extension et de la réhabilitation de nombreux projets, de



l'ouverture de nouvelles fermes marines et du soutien à l'investissement privé dans cette activité.

Le projet de la SARL « Doumia »,

lancé en 2018, a été relancé grâce à la maintenance des équipements et à la réception d'un certificat de qualification. Ce certificat permet à l'entreprise de

bénéficier d'un crédit d'exploitation et de préparer parallèlement le lancement de l'ensemencement des cages flottantes au cours du premier semestre 2026.

La commission de la wilaya chargée des concessions a donné son accord de principe pour quatre nouveaux projets d'aquaculture. Chacun de ces projets a une capacité de huit cages flottantes. Elle a validé l'extension de huit cages supplémentaires pour la ferme marine Zizou, tandis qu'un projet de 40 cages flottantes est à l'étude dans la région de Teraghnia, commune de Ténès.

Par ailleurs, les services du secteur œuvrent pour l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture. Ils ont recensé 39 bassins d'irrigation dans les exploitations agricoles ; quatre ont été remplis en tilapia. Cette activité renforce la production de poissons et l'utilisation des eaux des bassins, riches en matières organiques, permettant d'irriguer l'agriculture en substitution aux engrais chimiques.

H.I

JIJEL

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La commune d'Ouled Yahia Khedrouche, située à 64 kilomètres au sud-est de Jijel, a été dotée, au titre de l'exercice 2026, d'un budget estimé à 140 millions de dinars destiné à la concrétisation de plusieurs projets de développement. Cette allocation s'inscrit dans la poursuite du processus de consolidation du développement local, selon les informations communiquées mardi par le président de l'Assemblée populaire communale.

S'exprimant à l'APS, Hamza Djaakor a précisé que ces ressources financières, issues de différents fonds de soutien au développement communal, ont été réparties entre les diverses mechtas de la commune en tenant compte des besoins les plus

urgents. Les secteurs des travaux publics et de l'hydraulique, notamment l'alimentation en eau potable et l'assainissement, ont été placés au premier rang des priorités. Dans ce cadre, une enveloppe de 47 millions de dinars a été consacrée à l'achèvement de la deuxième phase du projet de réseau d'assainissement au profit des mechtas Assoul et Chouili, qui regroupent près de 1.500 habitants, a indiqué le même responsable.

Par ailleurs, les localités de Talfat et Innane, relevant du village Ouled Omar, ont bénéficié de la quatrième tranche d'un projet de réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable à partir du barrage de Boussiaba. Le coût de cette opération

est estimé à 20 millions de dinars.

Le secteur des travaux publics n'est pas en reste, avec l'inscription de projets représentant un montant global de 70 millions de dinars. Ces opérations portent sur la réalisation et l'aménagement de routes jugées essentielles au chef-lieu de la commune ainsi que dans les villages d'Innane et de Kantila Mazouz, dans l'objectif de faciliter les déplacements des citoyens. Selon le président de l'APC, le lancement des travaux relatifs à l'ensemble de ces projets est prévu au cours du trimestre en cours, une fois les procédures administratives réglementaires finalisées.

A.B

BATNA

PLUS DE 250 HECTARES RÉAFFECTÉS À DES PROJETS CRÉATEURS D'EMPLOIS

Une superficie globale de 253 hectares de terrains industriels non exploités a été récupérée depuis 2022 au niveau des différentes zones industrielles et zones d'activité de la wilaya de Batna, a fait savoir mardi le directeur de l'industrie, Djelloul Menasri. Cette opération s'inscrit dans une démarche visant à rationaliser l'utilisation du foncier destiné à l'investissement productif.

Le responsable a expliqué que cette action, lancée en 2022 sous la supervision de la commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement du foncier industriel, a permis d'identifier et de reprendre les lots demeurés inexploités. L'objectif est de les attribuer à des investisseurs disposés à concrétiser des projets capables de générer des emplois, de la valeur ajoutée et de contribuer au développement économique local. La commission a procédé à l'examen des projets d'investissement abandonnés ou restés inachevés, tout en constatant le non-respect des délais fixés pour le démarrage des travaux. À l'issue de ce processus, les terrains récupérés ont été transférés à la direction des Domaines de l'État afin d'être mis à disposition, via la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, d'opérateurs économiques ayant satisfait aux exigences administratives et juridiques

requis. Par ailleurs, Djelloul Menasri a indiqué que l'étude de l'ensemble des dossiers liés aux demandes d'investissement dans la wilaya a été achevée. Il a également relevé qu'aucune requête n'est actuellement en attente au niveau de la commission chargée du suivi et de la levée des contraintes entravant les projets d'investissement.

Depuis sa création en 2022, cette commission a traité près de 190 dossiers et délivré 154 autorisations d'exploitation pour des projets arrivés à terme. Ces investissements, désormais tous opérationnels, concernent principalement les secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire, des matériaux de construction, des services pétroliers et des services. Leur mise en exploitation a permis la création de 12.239 emplois directs, selon les précisions du même responsable.

Enfin, le directeur de l'industrie a annoncé l'entrée en exploitation, au cours de l'année 2026, de six nouvelles unités industrielles relevant des domaines pharmaceutique, mécanique, de la transformation de l'acier et des matériaux de construction, notamment la céramique. Ces projets devraient générer plus de 2.000 emplois directs, principalement au profit des diplômés des universités et des centres de formation professionnelle.

A.B

SIDI BEL-ABBES

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET DE FORMATION SUR LA LOI DE FINANCES 2026

La Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra" de Sidi Bel-Abbes a organisé, mardi, une journée d'information et de formation au profit des opérateurs économiques, consacrée à l'explication de la loi de finances pour l'année 2026 et des nouvelles mesures et dispositions fiscales qu'elle contient.

Cette rencontre, encadrée par des cadres du ministère des Finances et des services des Douanes, vise à accompagner les opérateurs économiques et à leur permettre de mieux comprendre les nouveautés fiscales et législatives introduites par la nouvelle loi de finances, a précisé la secrétaire de wilaya de la Chambre de commerce et d'industrie, Mme Souad Boukhadidja.

La même responsable a indiqué que l'organisation de cette journée d'information et de formation s'inscrit dans le cadre de la réponse aux préoccupations des opérateurs économiques, compte tenu de l'importance de la loi de finances et des mesures qu'elle comporte, lesquelles concernent l'ensemble des acteurs de la scène économique.

De son côté, le directeur de la législation et de la réglementation fiscales au ministère des Finances, Mohamed Amer, a souligné que cette loi s'inscrit dans la continuité du projet de réforme du système fiscal algérien, lancé durant l'été 2022. Celui-ci vise à moderniser le système fiscal, à simplifier les procédures, à élargir l'assiette fiscale et

à instaurer l'équité fiscale entre les entreprises et les particuliers, contribuant ainsi à la réduction de la dépendance aux recettes des hydrocarbures.

Il a également indiqué que la loi de finances 2026 comprend un ensemble de mesures législatives et réglementaires, élaborées et structurées de manière à en faciliter la compréhension et l'application, tout en tenant compte de la conjoncture économique actuelle, en améliorant l'inclusion financière et fiscale, et en valorisant les ressources fiscales. Dans ce contexte, les opérateurs économiques ayant pris part à cette rencontre ont affirmé que la nouvelle loi prévoit également des incitations et des exonérations fiscales destinées à soutenir l'investissement et l'activité économique, à améliorer le climat des affaires et à encourager l'intégration dans le circuit économique formel.

Pour rappel, cette rencontre a permis d'aborder les principales modifications introduites par la loi de finances 2026, notamment celles liées aux activités et aux relations douanières, ainsi que de présenter des explications détaillées et précises de la part de spécialistes, afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de la loi et son application sur le terrain.

R.R

TISSEMSILT PLUS DE 196.000 TÊTES DE PETITS RUMINANTS VACCINÉS CONTRE LA PESTE

L'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tissemsilt a procédé à la vaccination de 196.970 têtes de petits ruminants contre la peste, a indiqué, mardi, la direction locale des services agricoles.

L'inspecteur vétérinaire, Brahim Bournane, a précisé que la campagne a concerné près de 163.000 têtes d'ovins et 34.000 têtes de caprins, et ce durant la période allant du mois d'août à la fin décembre 2025, après l'obtention par la direction de 200.000 doses de vaccin fournies par le ministère de tutelle.

Il a ajouté que la campagne a été encadrée par 44 vétérinaires privés contractuels avec la DSA dans le cadre de la délégation sanitaire, indiquant qu'elle a bénéficié à environ 2.075 éleveurs répartis à travers les 22 communes de la wilaya.

M. Bournane a également fait savoir que la DSA poursuivra la campagne de vaccination, durant l'année en cours, après la réception de 6.000 doses supplémentaires du ministère, précisant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre prochain.

R.R

AUTOMOBILE

LES VÉHICULES HYBRIDES ET ÉLECTRIQUES SAUVENT LE MARCHÉ EUROPÉEN

Le marché automobile européen a connu en 2025 une légère amélioration, portée par l'essor des véhicules électriques et hybrides. Selon les chiffres publiés hier mardi par l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 1,8% sur l'année, malgré une chute remarquable des modèles essence et diesel, désormais réduits à un tiers du marché.

Par **Rihab Taleb**

Les voitures 100% électriques ont enregistré une croissance spectaculaire. Près de 1,88 million d'unités ont été vendues, soit une hausse de près de 30% par rapport à 2024. Leur part de marché atteint maintenant 17,4%, contre 13,6% l'année précédente. Cette progression s'explique par des prix plus abordables et des primes à l'achat, et se traduit par des résultats contrastés selon les pays. L'Espagne affiche une envolée de 77%, l'Allemagne 43,2%, les Pays-Bas 18,1%, la Belgique 12,6% et la France 12,5%. L'électrification du parc automobile européen s'impose ainsi comme une tendance importante, même si les rythmes de croissance diffèrent d'un marché à l'autre. Les hybrides non rechargeables restent les plus populaires sur le continent, avec 3,7 millions d'unités vendues ; ils représentent un peu plus d'un tiers du marché. Leur progression, de 13,7%, demeure solide mais moins dynamique que celle des hybrides rechargeables. Les hybrides rechargeables bondissent à 1 million d'unités, soit 9,4% du marché, confirmant leur attractivité croissante. La



France fait exception, avec une baisse de 26% des ventes d'hybrides rechargeables, contrastant avec la tendance générale. À l'inverse, les voitures à essence ont vu leurs immatriculations reculer de 18,7%, pour atteindre 2,88 millions d'exemplaires. Elles ne représentent plus que 26,6% du marché européen, contre un tiers en 2024. La chute est marquée en France, avec une baisse de 32%, suivie par l'Allemagne (-21,6%), l'Italie (-18,2%) et l'Espagne (-16%). Le diesel continue sa descente, avec une baisse de 24,2% et une part réduite à 8,9%. En un an, la part des carburants fossiles a perdu dix points, passant de 45,2% en 2024 à 35,5% en 2025.

Du côté des constructeurs, les résultats sont contrastés. Volkswagen, leader du marché, a progressé de

5,5%, tandis que Stellantis, numéro deux, a reculé de 4,7%. Renault, troisième, affiche une hausse de 5,6%, portée par le succès de sa R5 électrique. BMW tire également son épingle du jeu avec une progression de 6,4%, contrairement à Hyundai (-3,1%) et Toyota (-6,3%). Les nouveaux entrants chinois marquent des points : SAIC grimpe de 34%, BYD triple ses ventes, tandis que Tesla, en 12^e position, dégringole de 38%, confirmant ses difficultés sur le marché européen.

Face aux objectifs européens de réduction des émissions de CO₂ d'ici 2030, l'ACEA rappelle que la part des voitures électriques à batterie devra quasiment tripler pour que les constructeurs puissent atteindre les seuils fixés sans encourir de pénalités. La transition énergétique apparaît

donc comme une nécessité stratégique pour l'industrie automobile, au-delà des simples tendances de marché.

Toutes motorisations confondues, 10,8 millions de voitures neuves ont été immatriculées en Europe en 2025, un niveau supérieur à celui de 2024 mais encore loin des 15 millions d'avant la pandémie de Covid-19. Les résultats varient selon les pays : la France (-5%), l'Italie (-2,1%) et la Belgique (-7,5%) ont enregistré des reculs, tandis que l'Allemagne (+1,4%) et surtout l'Espagne (+12,9%) ont affiché des progressions notables. Le marché européen reste donc en convalescence, porté par l'électrique mais encore marqué par les séquelles de la crise sanitaire et les mutations profondes de l'industrie.

R.T

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'INDE, FUTUR MODÈLE DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES ?

Par **Nawal Bordji**

La transformation énergétique de la Chine est souvent présentée comme un succès remarquable. Pourtant, l'Inde avance aujourd'hui à un rythme encore plus soutenu dans son processus d'électrification. Une analyse du centre de réflexion Ember révèle qu'à niveau de développement économique comparable, l'Inde électrifie son économie plus rapidement et consomme moins d'énergies fossiles par habitant que ne le faisait la Chine. Pour Kingsmill Bond, stratège chez Ember et coauteur de l'étude, cette dynamique démontre que les énergies vertes pourraient constituer la voie la plus efficace pour stimuler la croissance des autres pays en développement. Cette observation remet en cause l'idée répandue selon laquelle les marchés émergents sont contraints de reproduire le schéma occidental et chinois, c'est-à-dire une transition de la biomasse vers les combustibles fossiles. En comparant le produit intérieur brut des deux pays, ajusté au coût de la vie, les chercheurs ont établi que le revenu par habitant de l'Inde actuelle (environ 11 000 dollars) équivaut à celui de la Chine en 2012. Cette méthode permet de comparer leurs systèmes énergétiques à un stade de développement similaire.

Bien que l'Inde mise également sur les énergies renouvelables, elle reste fortement tributaire du charbon et du pétrole. Le gouvernement prévoit même de doubler ses capacités de production électrique à partir du charbon d'ici 2047, et la croissance de sa consommation pétrolière a probablement dépassé celle de la Chine en 2025. Cependant, par habitant, la consommation

indienne de charbon et de pétrole ne représente qu'une fraction de ce qu'était celle de la Chine en 2012, à revenu équivalent. En valeur absolue, l'augmentation de la consommation d'énergies fossiles en Inde est aujourd'hui plus lente qu'en Chine. Cette différence s'explique principalement par l'accès de l'Inde à des technologies moins chères, comme les panneaux solaires et les véhicules électriques, dont les coûts ont été drastiquement réduits grâce aux investissements et à la production de masse chinoise. Cette baisse des prix, caractéristique des technologies dites « modulaires », s'explique par les gains d'efficacité obtenus à chaque nouvelle unité produite.

En 2024, les voitures électriques représentaient 5% des nouvelles immatriculations en Inde. La consommation de pétrole par habitant pour le transport routier y est inférieure de 60% à ce qu'elle était en Chine à un stade comparable. Le rapport estime ainsi que la consommation maximale de pétrole par habitant en Inde ne devrait jamais atteindre les niveaux chinois.

Selon Kingsmill Bond et son équipe, les pays dépourvus de réserves fossiles importantes, à l'image de l'Inde, évolueront naturellement vers le statut d'« électro-États », couvrant l'essentiel de leurs besoins via une électricité d'origine propre.

Aucune nation n'incarne encore parfaitement ce modèle, mais la tendance est mondiale. Les pays moins avancés que l'Inde bénéficieront d'avantages encore plus grands au fur et à mesure que le coût des technologies électriques – des panneaux solaires aux batteries en passant par les minéraux stratégiques – continuera de diminuer.

La motivation de l'Inde et de la Chine n'est pas uniquement environnementale, souligne M. Bond.

Elle est avant tout économique. L'Inde, qui importe plus de 40% de son énergie primaire (charbon, pétrole, gaz), cherche à alléger le poids de cette dépendance, dont la facture atteint 150 milliards de dollars par an, et à gagner en indépendance énergétique pour soutenir son développement.

Le défi majeur réside aujourd'hui dans la position dominante de la Chine, premier fabricant mondial de ces technologies clés. Cette hégémonie peut freiner l'essor d'autres régions. La Chine a déjà utilisé cette position de force dans des négociations commerciales, par exemple sur les terres rares. Elle contrôle également la fabrication des équipements nécessaires à l'établissement de chaînes de production locales dans d'autres pays, créant un obstacle supplémentaire, comme l'a illustré l'abandon récent d'un projet de fabrication de batteries par le géant indien Reliance Industries, faute de pouvoir s'approvisionner en Chine.

Pour M. Bond, l'intensification des tensions commerciales pourrait accroître ces risques et ralentir la transition. À l'inverse, si des pays comme l'Inde parviennent à développer leurs capacités industrielles sans dépendre exclusivement des équipements chinois, l'électrification mondiale pourrait connaître une nouvelle accélération.

Alors que les États-Unis et l'Europe multiplient les mesures de protection vis-à-vis des technologies chinoises, des pays comme l'Inde sont incités à investir dans leur propre base manufacturière. « Nous assistons probablement à l'apogée de la domination chinoise dans les technologies électriques, tandis que le reste du monde prend conscience que c'est là que se joue l'avenir énergétique », conclut le stratège.

N.B

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ L'AFRIQUE RÉCLAME UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE

Réuni lundi à New York, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a une nouvelle fois insisté sur la nécessité d'accorder à l'Afrique un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. À ses yeux, l'absence durable du continent au sein de l'instance décisionnelle la plus influente de l'ONU, près de huit décennies après la création de l'organisation, constitue une profonde injustice.

Par Karim Akli Daoudi

S'exprimant lors d'un débat public de haut niveau consacré à la place de l'État de droit international dans la consolidation de la paix, de la justice et du multilatéralisme, M. Youssouf a rappelé que l'Afrique, qui compte aujourd'hui environ 1,4 milliard d'habitants, demeure exclue de toute représentation permanente au Conseil de sécurité. Une situation qu'il a jugée difficilement justifiable, soulignant qu'un continent aussi peuplé ne peut rester en marge des décisions qui influencent directement son avenir.

Selon le responsable africain, cette exclusion n'est pas seulement préjudiciable à l'Afrique, mais elle affaiblit également la crédibilité et l'efficacité du Conseil de sécurité lui-même. Il a ainsi réaffirmé la position commune et constante des États africains, qui revendiquent un siège permanent assorti de l'ensemble des prérogatives, y compris le droit de veto, au nom des principes d'équité et de justice dans les relations internationales.

Dans son intervention, Mahmoud Ali Youssouf a également mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération entre les Nations unies et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine. Il a plaidé pour des partenariats fondés sur le respect mutuel, la complémentarité et le partage équilibré des responsabilités, conformément aux dispositions du chapitre VIII de la Charte des Nations



unies. Abordant le contexte international actuel, il a estimé que le multilatéralisme traverse une phase critique. Si le système international a contribué, pendant plusieurs décennies, à une certaine stabilité mondiale, il se trouve aujourd'hui fragilisé par la multiplication des initiatives unilatérales et par la perte de confiance envers les institutions internationales.

Face à ces défis, le président de la Commission de l'UA a rappelé que l'Afrique demeure fermement attachée au multilatéralisme. Il a souligné qu'aucun État, quelle que soit sa puissance, ne peut affronter seul des menaces globales telles que le terrorisme, le changement climatique, les pandémies, la pauvreté ou l'insécurité, qui dépassent les frontières nationales et appellent des réponses collectives fondées sur le droit international.

S'appuyant sur l'expérience du continent, il a précisé que la référence africaine à l'État de droit sur la scène internationale ne relève pas d'un discours abstrait, mais constitue le socle même de la souveraineté, de la dignité des peuples, de la stabilité politique et du développement durable.

Il a, par ailleurs, mis en avant l'engagement

concret de l'Afrique en faveur de la paix, évoquant notamment l'adoption de la résolution 19-27, qu'il a qualifiée d'étape majeure dans le renforcement du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine. Il a aussi réaffirmé la contribution continue des États africains aux opérations de maintien de la paix, à travers le déploiement de contingents, notamment en Somalie, ainsi que la volonté du continent d'assumer davantage de responsabilités en collaboration avec la communauté internationale, y compris via le Fonds pour la paix de l'UA.

Dans la même dynamique, M. Youssouf a souligné le recours de plus en plus fréquent des États africains aux mécanismes judiciaires internationaux et régionaux pour le règlement pacifique des différends. Cette démarche, a-t-il estimé, témoigne de la confiance accordée à la primauté du droit sur le recours à la force.

En conclusion, il a affirmé avec force que, pour l'Afrique, l'État de droit ne saurait être considéré comme une option ou un sujet de négociation, mais bien comme une condition indispensable à l'instauration et au maintien d'une paix durable.

KAD

DES HAUTS RESPONSABLES DE L'ONU : « LE CESSEZ-LE-FEU N'A PAS MIS FIN À L'EXTRÊME PRÉCARITÉ À GHAZA »

Deux hauts responsables de l'ONU, de retour d'une mission conjointe à Ghaza, décrivent une survie incertaine pour la population palestinienne, toujours exposée au froid, à la faim et à l'effondrement de ses conditions de vie. Invités lundi du point de presse quotidien de l'ONU à New York, Ted Chaiban, directeur général adjoint de l'UNICEF, et Carl Skau, son homologue du Programme alimentaire mondial (PAM), revenaient d'une semaine passée sur le terrain dans l'en-

clave palestinienne. Malgré la reprise partielle de l'aide alimentaire, "100 000 enfants restent en situation de malnutrition aiguë et nécessitent des soins de long terme", selon M. Chaiban. Dans les camps improvisés, l'hiver aggrave la situation. "Les conditions sont misérables dans ces tentes", a témoigné le responsable de l'UNICEF. "J'ai rencontré des familles qui brûlaient des morceaux de plastique et de bois pour tenter de réchauffer leurs enfants".

Selon l'organisation, au moins

10 enfants sont morts d'hypothermie depuis le début de la saison froide. M. Skau a déploré, lui aussi, des conditions similaires. "Un peuple entier vit désormais au bord du gouffre, et ce n'est tout simplement pas acceptable", a-t-il déclaré. "Des centaines de milliers de personnes grelottent dans des tentes en tissu qui ne protègent ni du froid ni de la pluie", a-t-il déploré, insistant sur la nécessité de "submerger Ghaza d'abris" et de relancer l'économie locale par l'augmentation des flux commer-

ciaux et de l'aide en espèces.

Dans ce contexte, le responsable de l'UNICEF a estimé que la phase deux du cessez-le-feu n'est "pas seulement un jalon politique, c'est une nécessité humanitaire", plaidant pour l'ouverture simultanée de tous les points de passage, ainsi que pour la réouverture d'axes internes majeurs afin de fluidifier l'acheminement de l'aide et la circulation des civils.

RI

GHAZA L'UNICEF INTENSIFIE SES EFFORTS POUR LE RETOUR À L'ÉCOLE DE PRÈS DE LA MOITIÉ DES ENFANTS

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé mardi avoir donné une nouvelle impulsion à son programme d'urgence pour le retour à l'école des enfants de la bande de Ghaza, visant désormais près de la moitié des jeunes du territoire palestinien en âge d'être scolarisés.

"L'Unicef intensifie ses efforts d'apprentissage à Ghaza, dans le cadre de l'un des plus vastes programmes d'urgence jamais déployés au monde. Notre programme de retour à l'école va bénéficier à 336.000 enfants", a indiqué le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, devant des journalistes à Genève.

Selon les estimations du ministère de l'Éducation palestinien, Ghaza compte plus de 758.000 enfants en âge d'être scolarisés.

"Près de deux ans et demi d'attaques contre les écoles de Ghaza ont mis en péril

toute une génération. Actuellement, 60% des enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à un enseignement en présentiel (...) et plus de 90% des écoles ont été endommagées" pendant l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, a-t-il ajouté.

Parmi les enfants âgés de 5 à 18 ans, environ la moitié étaient ou sont pris en charge dans les écoles ou via les cours en ligne de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

L'UNICEF affirme avoir réussi à scolariser 135.000 élèves depuis l'entrée en vigueur du cessez-le feu le 10 octobre dernier, a précisé M. Elder.

Ces élèves vont être scolarisés dans divers types d'installations comme des tentes ou des bâtiments endommagés, qui ne présentent pas de danger, où les cours sont dispensés par des bénévoles et des ensei-

gnants déjà en poste.

Ces centres d'apprentissage "redonnent aux enfants des informations essentielles et leur offrent une routine quotidienne. Ils permettent aux filles et aux garçons d'accéder aux services de santé, de nutrition et de protection", a ajouté le porte-parole.

Pour venir en aide à ces enfants, l'UNICEF, qui a déjà acheminé sur place plus de 4.400 kits de loisirs et 240 cartons scolaires, a besoin "de toute urgence" de 86 millions de dollars pour 2026.

"Ce n'est qu'une étape, et non un substitut à la restauration complète des écoles de Ghaza, afin que chaque enfant puisse reprendre une scolarité normale", a-t-il conclu, espérant que "tous les enfants en âge d'être scolarisés pourront reprendre les cours en présentiel en 2027".

RI

SAVOIR-FAIRE

LE CARRELAGE ARTISANAL,
AUX COULEURS DU PATRIMOINE

A Al-Baghala, dans le quartier populaire de Sayeda Zeinab, l'un des plus anciens ateliers de carrelage à l'ancienne continue de battre au rythme de gestes hérités d'un autre temps. Coïncé entre des immeubles habités, l'atelier se signale d'abord par ses couleurs minérales : des piles de carreaux gris, ocre et ivoire s'élèvent à l'entrée, empilées sur des palettes comme des strates de mémoire.

Par Dina Bakr

A l'intérieur, le regard est immédiatement happé par l'ordre singulier du lieu. Des carreaux encore humides sont verticalement alignés devant les machines, laissant deviner le temps de l'attente et la patience imposée par la matière. Le bruit sourd des outils, mêlé aux frottements réguliers, compose une musique industrielle discrète mais continue. L'air est saturé de l'odeur âcre du ciment frais, une senteur tenace qui colle aux murs et aux vêtements, signature invisible de ce lieu de production.

Dans cet espace étroit, le déplacement peut sembler déroutant à qui ne connaît pas le processus de fabrication. Chaque pas obéit à une logique précise, dictée par les étapes successives du travail manuel. C'est ici que Mohamad Tayee perpétue une histoire familiale vieille de plusieurs décennies. « Mon père a commencé à exercer le métier de fabricant de carrelage à Sayeda Zeinab en 1952. J'étais le seul parmi mes frères à avoir repris son savoir-faire en établissant ma propre petite usine en 1994, dans une rue non loin de l'ancienne », explique-t-il.

Les secrets du métier

Dans cet atelier discret, le carrelage n'est pas qu'un produit : il est le fruit d'un héritage, façonné jour après jour dans le bruit, la poussière et les odeurs d'un métier qui refuse de disparaître. Là, tout commence par la préparation du mélange coloré, une étape où la précision du geste rivalise avec la richesse visuelle. Autour des ouvriers, les pigments naturels s'imposent comme une palette vivante : oxydes métalliques, oxydes de fer, poudres rouges, jaunes, bleues ou noires, dont les teintes se mêlent lentement sous les mains expérimentées du fabricant. Les couleurs se créent à l'oeil et à l'instinct, parfois combinées selon les exigences des clients, dans une atmosphère où la poussière fine colore l'air et les paumes.

Le cliquetis sec du métal accompagne la pose de la matrice décorative, en fer ou en plastique, délicatement ajustée sur le moule. Le mélange coloré est ensuite versé avec soin, s'infiltrant dans les motifs, avant que le ciment noir ne soit ajouté pour renforcer la structure. Le contraste est saisissant : la profondeur sombre du ciment absorbe la lumière, bientôt recouverte par une couche de ciment blanc, épaisse de trois centimètres, étalée pour garantir une surface solide et résistante.

Le moment du compactage est bref, presque brutal : trois secondes suffisent. Le bruit sourd de la machine tranche le silence, puis



retombe aussitôt. Commence alors le temps lent du séchage. Les carreaux, encore fragiles, doivent reposer au moins 24 heures avant d'être plongés dans l'eau, alignés dans l'atelier comme autant de pièces en attente de leur maturité finale.

Cette phase, essentielle à la solidité du carrelage, a longtemps été marquée par des rituels éprouvés. « Avant, un grand bassin d'une superficie de 15 m² et d'une hauteur d'un mètre était utilisé pour laisser tremper les carreaux durant neuf heures, de 6h à 15h. Cette phase renforce la solidité et la résistance du carrelage. Aujourd'hui, un arrosage manuel est effectué pendant une heure, car les ouvriers se plaignaient de la salinisation de l'eau lors du retrait des carreaux du bassin », déclare Tayee.

Dans cet atelier ancien, chaque étape du processus révèle ainsi un équilibre fragile entre tradition, contraintes humaines et adaptation, où la matière, l'eau et le temps dictent encore la loi. A l'évocation du bassin aujourd'hui disparu, la voix de Mohamad Tayee se charge de souvenirs. Il revoit sa jeunesse, lorsqu'il descendait lui-même dans cette vaste cuve avec les ouvriers, les pieds dans l'eau froide, pour accélérer le rythme de travail et honorer les commandes programmées. Le clapotis de l'eau, les éclaboussures répétées, les corps fatigués mais solidaires faisaient alors partie intégrante du quotidien de l'atelier, dans une course contre le temps, dictée par une demande florissante. A cette époque, le bruit incessant de la production ne s'interrompait presque jamais. « Auparavant, on consommait près de trois tonnes de ciment par jour grâce à la demande croissante pour notre production. Aujourd'hui, une tonne de ciment par jour peut suffire, car ce métier est en déclin », ajoute-t-il.

Le contraste est saisissant : là où l'atelier débordait d'activité, le silence s'installe désormais par moments, rompu seulement par le frottement des outils et le souffle lourd de la machine. Cette régression n'est pas seulement économique, elle est aussi morale. Tayee

exprime son amertume face à certaines pratiques qui dévalorisent le métier. Il observe, impuissant, des sous-traitants casser les prix, vendant le mètre carré de carrelage à 30 L.E. au lieu de 70, au détriment de la qualité, afin de maximiser leurs profits. La poussière de ciment qui flotte dans l'air semble alors porter le poids de cette désillusion.

Pour lui, le compromis est inconcevable. « Je ne pourrais pas réduire la qualité des matériaux utilisés : cela nuirait à mes carreaux et à la réputation que je me suis forgée depuis des décennies. Je dois porter dignement le nom de la famille Tayee, gravé au dos de chaque carreau », affirme-t-il.

Dans cet atelier ancien, chaque carreau devient ainsi un acte de résistance : une signature silencieuse, façonnée dans le bruit, la matière et la fidélité à un héritage familial menacé. Ici, le poids des choses se mesure autant à la main qu'à l'oeil. Une dalle de carreaux peut atteindre entre six et six kilos et demi, une densité qui témoigne déjà de l'exigence de la fabrication. Pour couvrir environ 8 m² de sol, il faut près de 50 kilos de ciment. Chaque chiffre renvoie à une matière lourde et compacte, soulevée dans le bruit sourd des sacs traînés au sol et la poussière grise qui s'accroche aux vêtements.

Mohamad Tayee accorde une attention scrupuleuse aux matériaux utilisés. Il choisit ses fournisseurs avec soin et privilégie un ciment de bonne qualité, fidèle à une méthode ancienne qui ne tolère ni approximation ni économie trompeuse. Car, malgré le déclin du métier, le carrelage artisanal fabriqué à l'ancienne conserve ses amateurs. Il continue de séduire par son épaisseur, sa résistance et ses couleurs profondes, impossibles à imiter industriellement.

Un patrimoine inscrit dans les sols patinés

Ce savoir-faire s'inscrit dans une histoire plus large, que rappelle Walid Al-Chirbini, artiste et passionné d'antiquités. « Ce sont les Italiens qui ont introduit cette industrie en Egypte au début du XXe siècle.

Des formes uniques de carrelage ont été posées pour revêtir les sols des anciens immeubles dans différents quartiers de la capitale », affirme-t-il. A travers ses mots, c'est tout un patrimoine urbain qui resurgit, fait de motifs géométriques, de sols patinés par le temps et de couleurs adoucies par des décennies de passages.

Walid entretient des relations cordiales avec les entrepreneurs chargés de démolir les vieux immeubles. Avant que les murs ne s'effondrent, il tente de sauver ce qui peut l'être : des carreaux anciens arrachés aux gravats, nettoyés, puis revendus. Parfois, la découverte est plus rare encore. Il tombe sur des pièces uniques, comme des tables recouvertes de carreaux de ciment anciens, qu'il achète et revend telles quelles, chargées de leur histoire et de leurs cicatrices.

Mais face aux évolutions du secteur, la prudence domine. Al-Chirbini se montre méfiant vis-à-vis de certaines pratiques contemporaines. Il alerte sur des fabricants qui remplacent le ciment blanc par de la poudre de pierre, donnant naissance à un carrelage fragile et trop mince, qui se fissure et se dégrade rapidement.

Ainsi, au-delà de l'atelier et des chantiers de récupération, le carrelage ancien continue de circuler, de résister et de raconter. Sa solidité n'est pas qu'une promesse esthétique : le carreau de ciment supporte les chocs les plus violents, au point de pouvoir endurer le passage d'un camion sans se fissurer ni se briser. Cette robustesse, forgée par des matériaux naturels et des méthodes éprouvées, explique en partie pourquoi ces sols traversent les décennies sans perdre leur intégrité.

Mais cette rareté devient aujourd'hui un enjeu. « Il m'arrive de ne pas trouver de carrelage ancien, car son exportation est décidée à l'avance », confie Al-Chirbini, dont la quête dépasse désormais la simple revente. Il s'est mis à collectionner non seulement des carreaux rares, mais aussi des objets artistiques et des pièces uniques en verre, en bois et en fer, glanés au fil des démolitions et des rencontres. « En tant qu'amateur de pièces rares, je conserve chez moi du carrelage introuvable sur le marché et d'autres objets que j'espère offrir un jour à un musée spécialisé en architecture », explique-t-il.

Mouchira Moussa, journaliste, partage cet avis : « Les carreaux se caractérisent par leurs formes et leurs couleurs chatoyantes. Ce type de carrelage évoque un passé riche en histoire. Quand je le vois, la nostalgie de mes grands-parents refait surface ». Dès son déménagement à Cheikh Zayed en 2008, elle a consacré une chambre entière à faire revivre ce patrimoine. Le sol est habillé de carrelage ancien, patiné par les années, et baigné d'une lumière filtrée par une fenêtre en moucharabieh récupérée de la maison de son grand-père. Les objets dialoguent entre eux : un lit en cuivre a été réutilisé, transformé en canapé et détourné vers de nouvelles fonctions, dans un silence habité de mémoire. « Les visiteurs considèrent ma maison comme un petit musée et me disent qu'elle dégage une énergie positive. Cette atmosphère historique offre l'occasion d'entretenir des discussions intéressantes et d'expliquer à la nouvelle génération la richesse et la singularité de notre passé », souligne-t-elle.

N AL-AHRAM HEBDO

POUR L'HISTOIRE

SKIKDA RAVIVE LA MÉMOIRE DE DEUX FIGURES MAJEURES DE LA RÉVOLUTION

Le musée régional du Moudjahid « Colonel Ali-Kafi » de Skikda a accueilli, mardi, une rencontre historique organisée en collaboration avec la direction des Moudjahidine et des ayants droit, consacrée à la trajectoire militante et révolutionnaire de deux grandes figures de la Guerre de libération nationale, les martyrs Didouche Mourad et Rabah Ramdane, tous deux parmi les principaux responsables de la Wilaya II historique.

Par Halim Dardar

Cette conférence, tenue au sein de la bibliothèque du musée, a permis aux intervenants de revenir sur l'engagement exemplaire de Didouche Mourad (1927-1955), l'un des initiateurs du déclenchement de la Révolution, ainsi que sur le rôle déterminant de Rabah Ramdane, surnommé « Négus » (1923-1955), qui participa activement au lancement de la lutte armée et à la structuration de l'action révolutionnaire dans le Nord-Constantinois.

Le professeur Allaoua Amara, enseignant au département d'histoire de l'université Emir Abdelkader des Sciences islamiques de Constantine, a retracé les principales étapes du combat du chahid Rabah Ramdane. Il a rappelé que ce dernier mena ses activités révolutionnaires de la mi-novembre 1954 jusqu'à son décès en martyr en décembre 1955, opérant dans la région d'El Harrouch où il commandait l'un des six groupes constituant le premier noyau de l'Armée de libération



nationale dans la zone centrale du Nord-Constantinois, connue sous l'appellation de « Commandement de Smendou ».

Pour sa part, le Dr Sadek Mezhoud, chercheur spécialisé dans l'histoire du mouvement national et de la Révolution, a proposé une analyse approfondie du parcours de Didouche Mourad. Il a notamment mis en évidence son engagement précoce au

sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, ainsi que son apport essentiel à l'organisation politique et militaire de la région du Nord-Constantinois.

La directrice du musée régional du Moudjahid, Samia Berbar, a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans le devoir de mémoire, précisant que la finalité de cette rencontre était de renforcer la conscience historique

auprès des jeunes générations et de préserver l'héritage des martyrs.

La conférence a rassemblé un public nombreux, composé de citoyens intéressés par l'histoire de la lutte pour l'indépendance nationale, ainsi que de membres de la famille du martyr Rabah Ramdane, venus rendre hommage à ces deux figures emblématiques de la Révolution algérienne.

H.D

SOLIDARITÉ DURANT LE RAMADHAN

LE CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN MOBILISÉ

Le Croissant-Rouge algérien a donné, mardi à partir de la wilaya de Médéa, le coup d'envoi de sa campagne nationale de solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. Cette initiative humanitaire vise à apporter une aide concrète aux familles en situation de précarité ainsi qu'aux usagers des routes dans l'ensemble du territoire national.

Selon les précisions fournies par le représentant du CRA, Lokman Rahmani, cette opération couvre plusieurs actions destinées à répondre

aux besoins essentiels des populations ciblées. À ce titre, plus de 200.000 colis alimentaires seront distribués avant l'entame du Ramadhan aux familles recensées à travers toutes les wilayas du pays.

Parallèlement, le Croissant-Rouge algérien prévoit la mise en service de 396 restaurants dédiés à l'Iftar, principalement au profit des voyageurs et des passants, en plus de l'installation de 16 grandes kheïmas dans les principales agglomérations urbaines afin d'élargir la portée de

cette action solidaire.

M. Rahmani a également annoncé l'organisation d'opérations d'Iftar au niveau des aéroports d'Alger, d'Oran et de Constantine. Des initiatives similaires sont programmées dans plusieurs gares de transport de voyageurs, notamment à la gare routière du Caroubier ainsi que sur la place du 1er Mai à Alger, afin d'assurer une assistance alimentaire au plus grand nombre durant ce mois de partage et de solidarité.

H.D

BOUIRA SE PRÉPARE ÉGALEMENT

Des mesures ont été prises à Bouira pour garantir un approvisionnement régulier et stable du marché local en différents produits alimentaires de large consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris mardi auprès de la direction du commerce de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du commerce, Farouk Hamdaoui, a expliqué que les préparatifs étaient en cours, en coordination avec la direction des services agricoles, afin de garantir la disponibilité des produits alimentaires de première nécessité durant tout le mois sacré, et qu'un programme spécial avait été mis en place par les directions des secteurs concernés.

"Nous allons mobiliser des moyens humains et matériels pour renforcer le contrôle dans les commerces et garantir la disponibilité des denrées alimentaires, afin d'éviter toute spéculation", a expliqué M. Hamdaoui.

Dans ce contexte, il a annoncé l'ouverture d'une dizaine de marchés de proximité dans 10 daïras de la wilaya, à savoir M'Chedallah, Bechloul, Haizer (Est), Kadiria, Souk Lakhmis, Lakhdaria, (Ouest), El Hachimia, Sour El Ghoulzlane, Bordj Khris (Sud) et Bouira.

"Cette mesure vise à garantir la disponibilité de produits alimentaires essentiels, tels que les viandes, la semoule, les fruits et légumes, ainsi que les produits laitiers, à des prix raisonnables", a assuré le directeur du Commerce, en outre.

Des mesures ont également été prises pour déstocker des quantités suffisantes de pommes de terre, d'oignons, d'ail, et de dattes pour approvisionner les marchés locaux et de proximité en ces produits indispensables durant le Ramadhan, selon le même responsable.

"La quantité de pommes de terre stockée jusqu'à présent est estimée à plus de 720 tonnes, qui seront justement destinées à couvrir les besoins des marchés locaux et de proximité à des prix très raisonnables", a précisé M. Hamdaoui.

R.S

HUIT MARCHÉS PRÉVUS À TISSEMSILT DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

La direction du Commerce de la wilaya de Tissemsilt ont annoncé l'ouverture de huit marchés de solidarité à travers les différentes daïras de la wilaya, à l'occasion du mois de Ramadhan, dans le but de garantir la disponibilité des produits de large consommation.

Le chef du bureau de la promotion de la qualité et des relations associatives, Ahmed Abbes, a indiqué que ces marchés solidaires, qui seront ouverts au niveau des huit daïras de la wilaya, seront organisés par les services de la direction du Commerce en coordination avec les communes, les chefs de daïras, la Chambre de l'industrie et du commerce, ainsi que l'Union des commerçants, en collaboration avec les opérateurs économiques et les commerçants, afin d'assurer leur approvisionnement en divers produits et denrées alimentaires tout au long du mois de Ramadhan. Il a ajouté que ces espaces commerciaux permettront aux citoyens de se procurer différents produits et biens de consommation, notamment ceux connaissant une forte demande durant le mois sacré, tels que les produits alimentaires, les fruits et légumes, les viandes, entre autres, à des prix étudiés et compétitifs. Il a également indiqué qu'une action de sensibilisation est en cours auprès des opérateurs économiques afin de les inciter à adhérer aux opérations de vente à prix réduits et à procéder à des ventes promotionnelles durant ce mois béni. Le responsable a souligné que les services du commerce mobiliseront, durant le mois de Ramadhan, des équipes de contrôle à travers l'ensemble du territoire de la wilaya pour suivre l'approvisionnement des marchés, garantir la disponibilité des produits et le respect des prix réglementés de certaines marchandises, en plus du contrôle des conditions d'hygiène et de salubrité des produits alimentaires, notamment les viandes et leurs dérivés, les fruits et légumes, ainsi que les pâtisseries traditionnelles, très prisées durant le mois sacré. Une attention particulière sera accordée aux produits à péremption rapide, dans le but de préserver la santé du consommateur et d'éviter les intoxications alimentaires.

Selon la même source, une coordination est en cours avec différentes instances, notamment le secteur des affaires religieuses à travers les mosquées de la wilaya, ainsi que les associations actives, pour le lancement de campagnes de sensibilisation tout au long du mois de Ramadhan, visant à encourager les citoyens à rationaliser leur consommation et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

R.S

ACTIVITÉS CULTURELLES À L'UNIVERSITÉ D'ORAN

QUAND LE THÉÂTRE S'INVITE AU CAMPUS



La troisième saison de la manifestation «Le théâtre au sein de l'université» s'est ouverte à l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» dans une ambiance culturelle riche et créative.

Entre représentations théâtrales, expositions et ateliers de formation, l'événement met en lumière le dynamisme artistique des étudiants et confirme la place du théâtre comme vecteur de dialogue et d'épanouissement en milieu universitaire.

Par Yakout Abina

La cérémonie d'ouverture de la troisième saison de la manifestation «Le théâtre au sein de l'université» s'est tenue lundi soir au complexe Docteur Taleb Mourad Selim. Organisée à l'initiative de l'Université d'Oran 1, en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, elle a réuni un large public. Parmi les présents figuraient le directeur de l'établissement, Amine Abdelmalek, des artistes, des responsables des secteurs de la culture et de l'enseignement supérieur, ainsi qu'un grand nombre d'étudiants passionnés par les arts. L'événement a ainsi marqué le coup d'envoi d'une saison placée sous le signe de la créativité et du rayonnement culturel en milieu universitaire.

Dans son allocution, le recteur a rappelé l'importance accordée par l'université au soutien des initiatives culturelles et artistiques, soulignant la création d'un Institut des arts, auparavant simple département rattaché à la Faculté des lettres et des arts.

La manifestation, inscrite dans le cadre de la convention signée entre les

ministères de la Culture et des Arts et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, se veut une initiative destinée aux étudiants. Selon Noureddine Mekhaïssi, chef du service des activités culturelles et des manifestations à la Direction de la culture et des arts d'Oran, l'objectif est de faciliter l'accès des étudiants aux activités culturelles, de favoriser leur participation aux différentes manifestations et d'accompagner ceux de l'Institut des arts dans la réalisation de leurs mémoires. La démarche prévoit également la mise à profit des infrastructures culturelles disponibles afin de renforcer la formation et l'épanouissement artistique en milieu universitaire. L'initiative "Le théâtre au sein de l'université", ouverte aux étudiants de toutes spécialités, ambitionne de révéler les talents dans divers domaines de la création et de les encourager à s'engager dans le champ culturel. Le professeur Aïssa Ras El Ma, président du comité d'encadrement de la manifestation et directeur de l'Institut des arts de l'Université d'Oran 1, a indiqué à l'APS que ce programme constitue une plateforme privilégiée pour stimuler la créativité et renforcer la participation des jeunes universitaires à la vie culturelle.

Le théâtre comme œuvre historique

Cette troisième saison s'est ouverte avec la représentation de la pièce "Avant la lumière", produite par la troupe Le Nouveau Théâtre de l'Institut des arts. Écrite et mise en scène par l'étudiant Yahia Benhamou, l'œuvre plonge le public dans un épisode sombre de l'histoire d'Oran. La pièce revient sur le crime odieux perpétré par l'organisation terroriste de l'Armée secrète française (OAS) le 28 février 1962, sur la place Tahtaha, dans le quartier de la Ville Nouvelle. Cet attentat, marqué par l'explosion de deux voitures piégées, avait causé la mort de dizaines d'Algériens et fait des centaines de blessés.

La cérémonie s'est poursuivie avec la présentation d'une autre pièce intitulée «L'art et la pourriture», mise en scène

par Ahmed Aouni. En marge de cette représentation, le public a également pu découvrir une exposition consacrée aux décors de spectacles réalisés par la troupe Le Nouveau Théâtre, ainsi qu'aux distinctions remportées lors de diverses manifestations culturelles. Dans le cadre de cette troisième édition, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin de l'année universitaire, l'Institut des arts a programmé plusieurs ateliers de formation dédiés aux différents métiers du théâtre, parallèlement à des représentations théâtrales prévues au niveau des résidences universitaires, des établissements universitaires d'Oran et des structures culturelles. Au-delà des représentations et des ateliers, quelles retombées cette initiative pourrait-elle avoir sur la vie culturelle des universitaires ?

Aux origines du théâtre

Le théâtre, dont l'université d'Oran perpétue aujourd'hui l'esprit, plonge ses racines dans la Grèce antique, il y a plus de 2500 ans. À cette époque, les comédiens portaient des masques et les représentations mettaient en scène les grands mythes grecs, tels que les aventures d'Ulysse. Dès le 16^e siècle, l'art théâtral connaît un essor considérable en Europe, notamment en Italie avec la commedia dell'arte, et en Angleterre grâce aux œuvres de Shakespeare.

Les premières traces écrites du théâtre remontent à la Grèce antique, où des festivals théâtraux étaient organisés pour honorer les divinités et commémorer des événements culturels. Les Athéniens produisaient principalement des comédies et des tragédies, tandis que les Chinois utilisaient le théâtre comme un moyen de transmettre les traditions culturelles et morales de génération en génération. Les Romains utilisaient également le théâtre pour éduquer et divertir, et au 15^e siècle, le théâtre était l'une des rares sources de divertissement pour la population générale. Cela était dû en grande partie au manque de livres abordables et d'autres formes de divertissement. Au

19^e siècle, le théâtre européen et américain a commencé à prospérer, et nombre des pièces produites étaient des commentaires sociaux utilisés pour aborder les questions politiques et sociales de l'époque. C'est également à cette époque que les films muets sont devenus une forme populaire de théâtre, et ils ont continué à être joués jusqu'à la fin des années 1920, lorsqu'ils ont été remplacés par des films sonores. Dans le passé, le théâtre était principalement utilisé pour éduquer les gens sur des questions et des événements importants de l'histoire, mais il a également été utilisé pour éduquer les gens sur des événements actuels et des questions sociales. Les pièces de théâtre ont été utilisées pour aborder des sujets tels que le racisme, le sexisme, la guerre, le changement climatique et bien d'autres questions importantes. De nombreuses productions théâtrales transmettent également des messages d'espoir et d'optimisme, et elles offrent un forum permettant aux gens de discuter de sujets importants de manière productive. Le théâtre est également un élément important de notre patrimoine culturel et une forme unique d'expression artistique. Toutes les cultures ont utilisé le théâtre comme un moyen de communication sociale, et il a servi à raconter des histoires et à divertir pendant des milliers d'années. Le théâtre est depuis longtemps un élément important de la société, offrant un moyen d'expression artistique, de communication et de divertissement. Depuis des siècles, il sert à raconter des histoires, à transmettre des messages et à rassembler les gens. Des tragédies de la Grèce antique aux comédies musicales modernes de Broadway, le théâtre a eu un impact profond sur nos cultures et nos sociétés. Aujourd'hui, le théâtre continue d'être une force puissante dans notre monde, avec la capacité d'inspirer, d'éduquer et de rassembler les gens d'une manière unique et significative.

Y.A

LIVRES

L'ALGÉRIE REMPORTE TROIS SIÈGES AU BUREAU DE L'UEA POUR LA SESSION 2026-2028

L'Algérie, représentée par le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL), a remporté trois (3) sièges au bureau de l'Union des éditeurs arabes (UEA) pour la session 2026-2028, a indiqué mardi un communiqué du SNEL.

À l'occasion de la participation du SNEL, en qualité de membre de l'UEA, aux travaux de

l'Assemblée générale ordinaire de l'Union, tenue lundi dernier en marge des activités de la 57^e édition de la Foire internationale du livre du Caire (Egypte), "l'Algérie, représentée par le SNEL, a remporté trois sièges au bureau de l'UEA pour la 11^e session (2026-2028)", précise la même source.

Le SNEL s'est félicité de cette élection té-

moignant de la "grande confiance" obtenue par l'éditeur algérien de la part des éditeurs arabes. L'AGO de l'UEA a, en outre, examiné les rapports financier et moral du conseil pour la dixième session et procédé à l'élection du nouveau bureau de l'Union, conclut le communiqué.

R.C

GROENLAND – ÉTATS-UNIS – L'UE

LE BAL DE L'HYPOCRISIE

(2/2)

Abstraction faite des causes profondes du conflit en Ukraine et des opinions divergentes, toute personne raisonnable dotée d'un minimum de capacités analytiques ne peut nier que la Fédération de Russie avait des raisons bien plus impérieuses de revendiquer la Crimée et le Donbass que les États-Unis d'Amérique d'annexer le Groenland, dont l'unique rapport de l'État américain avec ce dernier ne consiste que dans la modeste présence sur son sol d'une seule, parmi plus de 700, de leurs bases militaires dans le monde.

Par Oleg Nesterenko
In mondialisation.ca

Dès lors, la question qui se pose est la suivante : quelle est la réaction des pays de l'Union européenne et de leurs « élites » politiques face à ces deux revendications ?

La réponse est indéniable et bien étonnante pour un esprit non averti : une quasi-guerre totale contre la Russie, impliquant des investissements de centaines de milliards d'euros, des centaines de milliers de morts sur les champs de bataille et plus de 30 711 sanctions imposées à la Russie (au 1er janvier 2026).

En revanche, quelle est l'action de ces mêmes pays face à leur suzerain américain ? Quelques paroles impuissantes qui n'iront jamais plus loin.

De même, il est inutile de détailler l'hypocrisie profonde des « élites » européennes face au massacre à grande échelle des populations civiles à Gaza et à d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité perpétrés à travers le monde, dont les « défen-



Où sont les élites du monde « civilisé » donneuses de leçons sur les droits de l'homme ?

seurs des droits de l'homme » sont non seulement restés silencieux, mais souvent, sont directement responsables.

Le droit fondamental de la classe politique de l'Occident collectif vis-à-vis du reste du monde, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, est celui du plus fort. Elle ne sait avancer que par la force et ne comprend aucun autre langage que celui de la force. Cette monolinguisque de la force annihile toute tentative de dialogue subtil, d'échange constructif, réduisant la relation à un rapport de domination brute et simpliste.

Les abus et crimes extraterritoriaux à répétition, visant à accroître la richesse des « élites » (à ne pas

confondre avec les peuples) du « jardin fleuri » aux dépens des intérêts des nations non occidentales, qualifiées de « jungles » (« L'Europe est un jardin. La plus grande partie du reste du monde est une jungle », Josep Borrell, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, vice-président de la Commission Européenne), sont justifiés par des discours incessants sur les droits de l'homme, la démocratie et de nobles idéaux servant de prétexte à leurs ingérences et invasions, tout en réprimant avec véhémence ceux qui s'y opposent. Simultanément, tout régime, aussi antidémocratique, dictatorial, voire sanguinaire soit-il, mais soumis aux intérêts des capitales oc-

cidentales, peut compter sur leur soutien indéfectible.

Cependant, les discours de ces fervents défenseurs du concept spirituel incarné par les cochons orwelliciens de La Ferme des animaux : « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres », ne trompent plus personne, ni en Afrique, ni en Amérique latine, ni en Asie. Peu importe les déclarations européennes actuelles et futures : aucune action européenne égale ne serait-ce qu'à quelques pour cent de celles entreprises contre la Russie ne verra jamais le jour à l'égard des États-Unis d'Amérique.

Le 14 janvier, le président français Emmanuel Macron déclarait que la France « ne sous-estimait pas » les intentions des États-Unis concernant le Groenland et s'engageait à « faire preuve d'une solidarité totale » avec le Danemark.

En guise d'illustration, rien ne révèle mieux le degré d'hypocrisie pathétique des « élites » européennes que le déploiement de troupes européennes au Groenland pour préparer le terrain à une résistance contre une éventuelle invasion américaine. La Norvège a envoyé deux personnes. La France a envoyé quinze personnes. L'Allemagne en a envoyé treize. Les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Finlande, l'Estonie et la Suède s'approprient également à envoyer leurs troupes, dont le nombre ne dépassera certainement pas celui des puissances déjà engagées.

Ainsi, Donald Trump est incité à réfléchir davantage avant de se heurter au redoutable déploiement militaire européen sur ce territoire convoité.

OLEG NETERENKO

« CE QU'IL RESTE DE NOUS »

LE FILM SORTI TROP TARD, MAIS (TOUJOURS) À TEMPS

Par Jamal Kanj
Mondialisation.ca

Ce qu'il reste de nous est le film dont les écrans américains avaient tant besoin. Une production émouvante réalisée par Cherien Dabis, avec Javier Bardem et Mark Ruffalo en tant que producteurs exécutifs, qui laisse les spectateurs dans un état second longtemps après que le générique final a fait place au silence.

J'ai découvert ce film par hasard, grâce à un message publié par quelqu'un qui l'avait vu au Digital Gym Cinema de San Diego.

Sa recommandation : « Apportez vos mouchoirs ». Puis j'ai reçu un message d'une collègue écrivain en Floride qui a été profondément touchée par le film. « La salle était bondée », m'a-t-elle dit. Elle n'a pas précisé si elle avait beaucoup pleuré, mais elle a ajouté quelque chose de bien plus révélateur : son mari a pleuré lui aussi, lui qui ne pleure jamais. « Je n'ai jamais rien vu d'aussi bouleversant », m'a-t-elle écrit.

« Tu dois écrire une critique ». Elle m'a même envoyé le lien vers la projection à San Diego, comme pour me mettre au défi.

J'ai hésité. Je n'avais jamais écrit de critique de film auparavant, et je savais que regarder cette histoire dans une salle de cinéma, en public, n'allait pas être évident. Je lui ai dit que KARAMA, une organisation à laquelle je suis associée, allait projeter le film lors du Festival du film arabe de San Diego en mars. Elle n'a pas lâché prise.

« Écris une critique maintenant », a-t-elle insisté. « Les gens doivent absolument aller voir ce film ».

Ce qu'il reste de nous est le film dont le cinéma américain avait tant besoin, un film aux antipodes du sensationnel, axé sur le souvenir. Le grand écran devient l'espace d'une expérience vécue, où la mémoire s'attarde, pleure et refuse de s'éteindre.

Quel film ! Mais ce n'est pas un film. C'est l'art de prendre le grand écran pour porte-parole d'une vie vécue. Ce qui l'a rendu intolérable et inoubliable, c'est la façon dont il fait écho à ma propre vie.

Je suis né et ai grandi dans un camp de réfugiés palestiniens. Je ne regardais pas un film. Je

me souvenais. J'ai vu les larmes de ma mère. Le visage buriné de mon père, scrutant le sol détrempé par la pluie, essayant de monter une tente pour abriter sa femme, son bébé de sept mois et ses parents âgés.

J'ai vécu le déplacement, non pas comme un concept politique abstrait, mais dans ma propre chair. Mes parents ont été victimes d'un nettoyage ethnique, chassés de leur maison, de leur pays, pour que des gens opprimés en Europe puissent trouver refuge chez eux, prétendant qu'un dieu leur avait accordé un droit de confiscation il y a environ 3 000 ans.

Plus l'histoire avançait, scène après scène, plus le récit devenait poignant, et mes yeux se sont remplis de larmes. J'ai dû me mettre plusieurs fois sur pause, inspirer profondément pour me ressaisir. La douleur à l'écran n'était ni lointaine ni symbolique. Elle était intime, vécue et bouleversante de vérité.

Je me suis retrouvé là, dans le camp, ses ruelles et ses écoles, entre les flirts avec mes copines de classe, la résistance et la prise de conscience politique. Le camp était un lieu de paradoxes : une vie de misère riche en amour et en solidarité. Chaque scène m'a fait revivre des blessures que j'ai passées ma vie à essayer de panser, des souvenirs faits de deuil, de peur et d'un sentiment d'injustice irrépressible.

J'ai réalisé à quel point ces histoires sont douloureuses, ayant moi-même beaucoup écrit sur les récits inédits du déplacement des Palestiniens.

J'ai coécrit deux livres avec l'auteur qui m'avait envoyé un SMS depuis la Floride, une écrivaine juive américaine, où nous avons raconté la saga familiale multigénérationnelle d'une famille de Jaffa, déracinée de son orangerie et réduite à vivre dans une tente. En regardant le film, la frontière entre fiction, mémoire et histoire s'est estompée. Les visages à l'écran se sont confondus avec les personnages que nous avons créés, et les familles que nous avons suivies chapitre après chapitre de nos deux romans.

J'ai non seulement pleuré sur les morts du passé, mais aussi pour tous ceux qui ne cessent de tomber, encore et encore. Les Palestiniens ne pleuraient pas que leurs maisons, leurs arbres et

leur enfance disparus, mais aussi les certitudes humaines qui perdurent envers et contre tout. La douleur des parents tentant de protéger leurs enfants de la désespérance, la dignité des personnes dépourvues de presque tout, à part leur ténacité. J'ai alors cessé de regarder le film. Il est devenu mon histoire. « Ton humanité est une forme de résistance ». Cette réplique est plus que poésie, c'est une réalité vécue et un écho personnel. J'ai consacré ma vie à observer comment notre humanité de Palestiniens doit d'abord être effacée pour que justifier les souffrances infligées. La diabolisation est le prélude, ce n'est qu'en niant notre humanité qu'ils peuvent laisser nos enfants mourir de faim en toute impunité et assimiler le génocide à une politique plutôt qu'à l'un de leurs nombreux crimes.

Cette phrase confirme une vérité instinctive et douloureuse trop familière : rester humain, cultiver le deuil, la mémoire et la dignité, autant d'actes de résistance contre un système qui survit grâce à notre déshumanisation. En nous dépourillant de notre humanité, tout devient possible. Si on l'admet ne serait-ce qu'un instant, et toute la structure idéologique et juridique justifiant l'inhumanité israélienne finit par s'effondrer.

Ce qu'il reste de nous n'est pas un film reconfortant. C'est un témoignage sur la résistance obstinée de l'humanité sous l'occupation sioniste délétère. Il nous rappelle que la mémoire d'un peuple ne survit pas que dans les livres d'histoire, mais dans les souvenirs transmis de génération en génération, dans les traditions qui perdurent malgré l'adversité et dans la détermination palestinienne à ne jamais oublier.

Après l'avoir vu, vous vous poserez plus de questions que vous n'aurez de réponses. Mais ce qui restera de cette expérience, ce ne sera pas le doute, mais une conscience affûtée, une perception qui transcende le cadre de l'écran. Ce qu'il reste de nous est un film essentiel, pas un produit de divertissement, mais une œuvre d'une portée rare et d'une grande clarté morale, qui redonne à l'humanité la place qui lui revient et exige du spectateur un engagement éthique.

J.K

ACTUALITÉS SPORTIVES

SONDAGE APS "BRAHIM DAHMANI"
QUI SONT LES MEILLEURS ATHLÈTES DE L'ANNÉE 2025 ?

La cérémonie de remise des distinctions aux lauréats du sondage APS, Prix "Brahim Dahmani", récompensant les meilleurs sportifs algériens de l'année 2025, a débuté mardi soir à l'hôtel El-Aurassi (Alger).

La cérémonie est rehaussée par la présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, des ministres, des Sports, M. Walid Sadi, de la Communication, Zoheir Bouamama, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, et du chef du Service des sports militaires au Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que des personnalités sportives, d'athlètes et d'autres invités d'honneur. La soirée a été marquée par l'allocation de bienvenue du directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, suivie de celle du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama.

La cérémonie se poursuivra par la présentation d'un aperçu sur le déroulement de l'ensemble de l'opération du sondage, avant l'entame de la remise protocolaire des distinctions du Prix "Brahim Dahmani" aux cinq athlètes élus par la presse



sportive nationale : le Prix du meilleur athlète espoir, celui de la meilleure sportive handisport, du sportif de l'année en handisport, du meilleur athlète (hommes) et de la sportive de l'année (dames).

Un hommage spécial sera rendu, à titre posthume, au défunt Djaâfar Yefsah, figure emblématique du sport algérien et l'une des mémoires sportives qui ne s'effaceront pas de sitôt.

La soirée s'achèvera par un grand hommage rendu à cinq

journalistes pionniers dont les écrits et l'action ont façonné la scène sportive nationale et joué un rôle majeur dans le développement et le rayonnement du sport algérien.

Il s'agit des anciens journalistes: Mohamed Zemmour (APS), Yacine Bourouila (ENTV), Mohamed Nadjib Boukerdous (Al-Chaab), Sakina Boutamine (Radio nationale / Chaîne I) et Kamel Benmohamed (El-Hadef).

RS/APS

JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES 2028
L'ACNOA MOBILISE 2 MILLIONS DE DOLLARS POUR SOUTENIR LES ATHLÈTES AFRICAINS

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a mis en lumière son Programme de soutien aux athlètes, une initiative majeure destinée à accompagner les meilleurs athlètes africains dans leur préparation et leur qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Dans son bulletin, l'instance olympique africaine a expliqué que l'objectif principal de ce programme est de fournir un soutien financier, technique et logistique aux athlètes africains de haut niveau, afin de leur permettre de se concentrer pleinement sur leur préparation et d'atteindre leur meilleur niveau lors de la prochaine olympiade. Le budget alloué à ce programme est fixé à 2 millions de dollars, et son lancement est prévu pour mars 2026.

Le président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf a indiqué que ce programme représente une opportunité stratégique pour le sport africain. "Nous sommes convaincus que ce programme contribuera à renforcer la présence de l'Afrique sur la scène olympique mondiale et à inspirer la prochaine génération d'athlètes africains", a-t-il déclaré, appelant les Etats africains à apporter un soutien accru à leurs athlètes, en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour assurer une préparation adéquate et une participation exemplaire aux Jeux de Los Angeles 2028.

Mustapha Berraf a, par ailleurs, salué l'apport de la Solidarité Olympique, qui met déjà à disposition des bourses olympiques pour les athlètes africains, soulignant que l'ACNOA dispose également de ses propres bourses à travers ce programme. Selon le président de l'ACNOA, une communion des efforts entre l'ACNOA, les Etats africains et les institutions sportives offrira davantage d'opportunités de succès au continent.

RS/APS

PUBLICITE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA DE DJENDEL
COMMUNE DE OUED CHORFA
Matricule Fiscal 095644139000137

République Algérienne Démocratique Et Populaire

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition d'article 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public suite à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N 08/2025 publiée dans les journaux nationales en arabe EL GHAD EL DJAJAIRI LE 04/12/2025 en français ENTRE NOUS LE 04/12/2025

Suite aux résultats de l'évaluation des offres techniques et financières. Monsieur le p/apc de la commune d'oued chorfa informe les soumissionnaires ayant participé

A L'opération a été attribuée provisoirement selon le moins disant

No	Intitulé D'opération	Entreprise No NIF	Montant de l'offre MIN en ttc	Montant de l'offre MAX en ttc	Note technique	Critères De Choix	Délais D'exécution
Transport Scolaire durant l'Année 2026 suivant les lots .							
01	LOT N° 01: Du Douar Elardja Passant Par Hay Djillali Bouasama Et Amourah Centre A Oued Chorfa (Allez Et Retour)	Ben rekha ismail 195440400782165	975.000.00	1.040.000.00	45	MOINS DISANT	ANNE 2026
02	Lot n°-02: Du Douar El Kherfane Passant Par Hay Djillali Bouasama Et Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Ben rekha ismail 195440400782165	585.000.00	624.000.00	45	MOINS DISANT	ANNE 2026
03	Lot n°-03: Du Hay Djillali Bouasama Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	ben attallah fethi 183440401483178	825.000.00	880.000.00	30	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
04	Lot n°-04: Du Hay Djillali Bouasama Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Kermezli moussa 172441300472157	825.000.00	880.000.00	25	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
05	lot n°-05: Du Douar Sebayla Passant Par Houché Tibit Et Zensydia A Amourah Centre (Allez Et Retour)	boudali lahcene 1764413001500159	915.000.00	976.000.00	25	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
06	Lot n°-06: Du Douar Zensydia Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Kerkoub nour eddine 168263500559102	930.000.00	992.000.00	35	MOINS DISANT	ANNE 2026
07	Lot n°-07: Du Douar Zensydia Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Kerkoub nour eddine 168263500559102	930.000.00	992.000.00	35	MOINS DISANT	ANNE 2026
08	Lot n°-08: Du Douar Zensydia Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Kerkoub nour eddine 168263500559102	930.000.00	992.000.00	35	MOINS DISANT	ANNE 2026
09	Lot n°-09: Du Douar El Hadj (El Khalifa) Passant Par El Watwat Et Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Beggar hocine 184441200899112	825.000.00	880.000.00	25	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
10	Lot n°-10: Du Douar El Moubaha Passant Par El Rasfa Et Amourah Centre A Oued Chorfa (Allez Et Retour)	Boudali mohamed 177441300490109	780.000.00	832.000.00	30	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
11	Lot n°-11: Du Douar El Hadj Passant Par Zensydia Et Amourah Centre (Allez Et Retour)	Boudali mohamed	750.000.00	800.000.00	30	L'OFFRE	ANNE 2026
12	Lot n°-12: Du Douar Elchehalim A Amourah Centre (Allez Et Retour)	177441300490109 Ben yamina khedidja 282441300086129	720.000.00	768.000.00	25	UNIQUE L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
13	Lot n°-13: Du Douar El Attayla Passant Par A El Kadous Et Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Mellouk mahfoudh 179441300074181	840.000.00	896.000.00	25	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
14	Lot n°-14: Du Douar Chehalim Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Kerkoub nour eddine 168263500559102	885.000.00	944.000.00	35	MOINS DISANT	ANNE 2026
15	Lot n°-15: Du Douar Sebayla Passant Par Houché Tibit Et Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Belhenniche mustapha 170441300524104	930.000.00	990.000.00	30	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026
16	Lot n°-16: Du Hay Djillali Bouasama Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Ben rekha ismail 195440400782165	645.000.00	688.000.00	45	MOINS DISANT	ANNE 2026
17	Lot n°-17: Du Douar El Moubaha Passant Par Amourah Centre A Oued Chorfa Centre (Allez Et Retour)	Boudali mohamed 177441300490109	840.000.00	896.000.00	30	L'OFFRE UNIQUE	ANNE 2026

Les soumissionnaires contestant le choix peut introduire leur recours auprès de la commission des marchés dans les dix jours qui suivent la date de la publication du présent avis dans la presse ou EL Bomop.

Si le 10 jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément à la disposition d'article 82 du décret présidentiel

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service du marché public de la commune dans les trois (03) jours qui suivent la première publication de dit avis.

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE CHEVAL BARBE, UNE DES PLUS ANCIENNES RACES AU MONDE

Il était jusqu'à présent bien établi que le cheval était absent dans la préhistoire saharienne. Celui-ci n'aurait été introduit que dans le II^{ème} millénaire avant JC. Mais des recherches menées en Algérie établissent que des ossements d'espèce chevaline trouvés dans des gisements datant de 4000 ans et plus. En tous cas, en Afrique du nord, le cheval fait partie intégrante de la vie de l'homme, dans toute son histoire. Des peintures rupestres représentant des chevaux ont été trouvées en Algérie.

Une race aux qualités exceptionnelles

A l'époque romaine les empereurs envoyaient chercher au royaume de Carthage ces fameux guerriers et leurs chevaux pour grossir les rangs de leur cavalerie pour envahir les Gaules et l'Europe. La robustesse, l'endurance, la rusticité, la sobriété et ses qualités sportives faisaient déjà la réputation du barbe. Mais ce sont ses qualités psychiques, ses facultés exceptionnelles d'assimilation et de compréhension de ce que l'on veut obtenir de lui qui déjà à cette époque faisaient la différence entre la race barbe et les autres.

Strabon (58 av. JC, 25 après JC) rapporte dans ses écrits de quelle manière les cavaliers numides d'Afrique du nord montaient leurs chevaux "sans frein" c'est à dire sans harnachement, sans enrênement, sans mors ce qui est remarquable. Seul parfois une cordelette autour du cou pouvait servir à ralentir ou à diriger quelques chevaux. Les rois de France, les célèbres écuyers Antoine de Pluvinet, Robichon de Guérinière au siècle suivant chantèrent les louanges du cheval barbe qui était pour eux le meilleur cheval de dressage.

Les armées Napoléoniennes utilisaient également le cheval barbe. Les régiments de Spahis français étaient pourvus exclusivement de chevaux barbe. Pendant la dernière guerre mondiale, un régiment Allemand monté sur des chevaux barbes réquisitionnés par Romel en Tunisie est même allé dans des conditions très difficiles jusqu'à Moscou. Aucun autre cheval pendant ce raid n'a pu soutenir la comparaison avec le cheval barbe.

Un grand nombre d'entre eux furent importés en Europe à partir du VII^{ème} siècle où ils devinrent des montures de guerre, notamment en Grande-Bretagne. Il a influencé de nombreuses races dans le monde comme le Pure race espagnole et son voisin, le lusitanien ainsi que le Criollo argentin et le Mustang, descendant de chevaux barbes et ibériques retournés à l'état sauvage. Un étalon présumé barbe, Godolphin Arabian, fait partie des 3 étalons fondateurs de la race du

pur-sang anglais Une poignée de nostalgiques de la grande époque du barbe, amoureux fanatiques de cette race, groupés autour du vétérinaire Jean Devaux, ancien spahi, ont travaillé à établir de leur propre chef un registre généalogique du barbe en France. Ils ont contribué à la création de l'Organisation Mondiale du Cheval Barbe (OMCB).

Les différents types de Barbes

Il est délicat de déterminer des types différents d'après leur pays d'origine (Algérie, Maroc, Tunisie, voire Libye ou Mali). Il semble plus raisonnable de parler de morphologie suivant les régions. La taille et la morphologie du cheval sont différentes selon qu'il se développe depuis des générations dans des régions de plaines littorales ou de montagne, de hauts plateaux ou de limite de régions désertiques du sud. Il est évident que la température et la pluviométrie agissent sur la végétation et que le développement d'un animal est fonction de ce que va être son alimentation au fil des générations. Dans les plaines littorales fertiles et arrosées de l'Algérie et du Maroc l'animal sera plus lourd, plus grand et peut-être moins caractéristique de sa race. Dans les montagnes algériennes, marocaines et tunisiennes l'animal sera plus trapu peut-être moins élégant. Sur les hauts plateaux algériens, sur la frontière ouest de la Tunisie, au Maroc, on trouve un cheval barbe bien développé, harmonieux, bien nourri, c'est peut-être le modèle qui intéresse le plus les amateurs éclairés. Sur les limites avec les régions désertiques du sud, on trouve un cheval à peine plus léger, plus loin du sol, très élégant. Nous pouvons distinguer 3 types de têtes: profil convexe, profil rectiligne et front rectiligne. Voici le standard du barbe, tel qu'il est aujourd'hui homologué par les Haras Nationaux : Format : cheval « carré » Taille : moyenne de 1,55 m (1,45 à 1,60 m). Longueur : (scapulo ischiale) égale à la taille Indice corporel T/L : égal à 1 (cheval carré). Proportions : médioligne Tour de canon : minimum 18 cm Profil : droit ou légèrement busqué. Poids : entre 400 kg et 550 kg Robe : généralement grise, baie, alezané et noire, aux crins abondants et épais Corps : court et fin. Arrière-main : inclinée. Tête : étroite, profil convexe ou légèrement busqué, chargée en ganache, naseaux effacés. Oreilles : droites, plutôt courtes. Œil : arcades effacées, œil en amande peu couvert. Encolure : d'après le Standard : épaisse, bien greffée, rouée, en col de cygne. Les descriptions anciennes font état d'une encolure allongée et fine. Garrot : bien sculpté, souvent noyé. Épaule : puissante, bien inclinée, plate. Poitrine : haute, large, profonde. Dos :



droit, solide, et court. Rein : court, puissant, peut être légèrement voussé. Croupe : puissante, large, légèrement inclinée. Queue : attachée bas, fournie. Fesses : musclées, coupées court. Membres : solides et musclés, assez minces mais forts. Cuisses : sèches, plates. Jarrets : larges, secs et forts. Pieds : étroits, secs, corne dure. Tissus : fins et solides La particularité du cheval barbe est la présence d'une cinquième vertèbre lombaire. Plusieurs publications anatomiques précisent que le barbe n'aurait que cinq vertèbres lombaires au lieu de six. C'est une qualité qu'il faut tenter de maintenir dans la race. Les vétérinaires ostéopathologistes affirment que les lombaires sont le point faible de la colonne vertébrale des équidés car ce sont les seules qui flottent comme un pont suspendu ne tenant que par les muscles. N'avoir que 5 vertèbres lombaires fatigues moins ces muscles suspenseurs. Cette particularité expliquerait la résistance et l'endurance qu'on connaît au cheval barbe sans pour autant limiter la souplesse de son dos. C'est l'une des qualités que les éleveurs tentent de vérifier mais aussi de fixer génétiquement chez le cheval barbe.

CARACTÈRE ET APTITUDES

C'est un cheval docile et rustique, d'une très grande polyvalence, endurant, dont on dit qu'il est bon en tout. En endurance, ses représentants obtiennent d'excellents résultats. Sa vitesse est attestée par le choix du Barbe pour créer la race de chevaux de courses la plus

rapide : le Pur-sang anglais. Son tempérament très fiable et sa rusticité en font le cheval d'instruction idéal. Le barbe est calme, doux, équilibré et courageux. C'est un cheval fort et énergique qui apprécie le travail. De plus, sa résistance, sa vitesse et son endurance sont très appréciées pour tous les sports équestres. Il est également très recherché pour la randonnée. Il est d'une impressionnante rapidité sur de courtes distances. Sa finesse athlétique est allée à des qualités fonctionnelles accrues par la sélection. Si actuellement, en Afrique du Nord, le cheval barbe reste associé à des activités culturelles comme la fantasia, ses qualités font de lui le cheval idéal pour de nombreuses activités sportives modernes tel que le dressage, l'apprentissage de l'équitation, l'endurance, le polo, les randonnées équestres touristiques, etc. Il est d'une douceur incontestable, d'un dressage facile et possède toutes les aptitudes qui ne demandent qu'à être développées par sa sobriété, sa rusticité, son endurance, sa docilité, son adroïtement, sa patience, son agilité, son infatigabilité. Il possède en outre, la plus grande résistance aux causes de misères physiologiques ; c'est bien le propre de cette race de résister aux intempéries, à la misère, aux privations. On retient ce célèbre dicton sur lui : « Il peut la faim, il peut la soif, il peut le froid, il peut le chaud, jamais il n'est fatigué ». Le Barbe s'acclimate parfaitement à la vie dans le désert.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 26 janvier 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
06:16	13:01	15:49	18:10	19:36

DANS UNE DÉCLARATION À L'ISSUE DE L'AUDIENCE QUE LUI A ACCORDÉE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

SÉGOLÈNE ROYAL PLAIDE POUR UNE AMITIÉ "RÉPARÉE" ET INSISTE SUR LE RESPECT DE LA SOUVERAINETÉ ALGÉRIENNE

Mme Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a appelé, mardi à Alger, à une nouvelle ère de coopération algéro-française, fondée sur la vérité historique, la restitution des archives et a insisté sur le respect mutuel d'"égal à égal". "Je suis venue (en Algérie) écouter et apprendre dans deux domaines : la créativité économique et la culture. Car l'Association pour l'amitié entre la France et l'Algérie que je préside travaille depuis plus de 60 ans au développement du dialogue, de l'amitié, de l'échange, de la compréhension mutuelle et de la recherche de perspectives communes", a-t-elle dit dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle a estimé que "l'histoire entre la France et l'Algérie est une histoire blessée, faite de domination, de violences indignes, mais aussi de luttes, de résistance, de destins mêlés, de familles construites entre les deux rives, de projets économiques et culturels communs, de partenariats et de potentiels trop souvent occultés ou méconnus que nous devons mettre en valeur".

"Il faut faire reculer les postures politiciennes, les provoca-



tions, les discours qui déchirent, de la part de ceux qui ne veulent pas que l'Algérie avance et qui ne veulent pas encore admettre la souveraineté nationale de l'Algérie, son rôle diplomatique dans le monde, sa décision de non-alignement, sa liberté totale de choisir ses alliances et ses causes", a-t-elle affirmé, ajoutant "moi je respecte profondément cela et j'espère que les autorités françaises finiront aussi par respecter cette souveraineté nationale de l'Algérie".

Pour Mme Royal, "l'amitié ré-

parée entre nos pays et nos peuples doit se réaliser, je le souhaite de tout mon cœur pour construire des passerelles de savoir et de respect par le dialogue", a-t-elle relevé.

Selon elle, "le premier geste que doit faire la France, qui aurait dû être fait depuis longtemps, c'est la restitution des biens culturels et des archives, et j'y mettrai toute ma force. D'abord les objets de l'Emir Abdelkader et des autres personnalités algériennes". Il s'agit aussi de "restituer les ossements

de tous les Chouhada conservés au Musée de l'Homme pour qu'ils soient honorablement inhumés comme l'a dit le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

"Toutes les archives ensuite, qui sont conservées à Aix-en-Provence et qui ont été en partie numérisées et donc qui peuvent être rendues très rapidement. Le canon d'Alger qui se trouve à Brest. Tout cela c'est d'ailleurs la commission mixte Histoire et Mémoire qui l'a confirmé dans son rapport du 22 novembre

2023", a-t-elle poursuivi.

Il faut ajouter à cela, "les archives et le dossier complet sur les essais nucléaires dans le Sahara afin de mesurer l'ampleur en effet des dégâts et les réparer", a-t-elle martelé.

Evoquant les propos de l'Emir Abdelkader : "L'homme est grand par ce qu'il sait, et noble par ce qu'il fait", elle a plaidé en faveur de la restitution au peuple algérien "des objets qui lui appartiennent".

"C'est ce que je dirai au président (français) Emmanuel Macron à mon retour pour l'inciter à agir en ce sens, comme d'ailleurs il l'avait dit au début de son quinquennat", a-t-elle ajouté.

"Je voudrais terminer par cette belle pensée de l'Algérien Saint Augustin, né à Tagaste, qui a écrit ceci : La vérité est comme un lion, laisse-la libre, elle se défendra elle-même", appelant "à libérer la vérité de nos passés et construire une nouvelle alliance par des projets communs, d'égal à égal".

Elle a souligné que "la reconstruction de l'amitié entre la France et l'Algérie est un devoir que nous avons d'abord envers les jeunes générations des deux rives qui ne demandent qu'à développer ensemble leurs projets".

RA/APS

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

L'APN REÇUE PAR LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAMÉEN

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Abdallah Harchaia, a été reçu à Panama City par le président du Parlement latino-américain et caribéen (Parlatino), M. Rolando Gonzalez Patricio, dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire entre les deux pays, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de M. Harchaia, en qualité de représentant du président de l'APN, M. Brahim Boughali, aux travaux du Sommet des présidents des parlements nationaux de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'au 2ème Forum économique in-

ternational de l'Amérique latine et des Caraïbes, tenus à Panama City.

La rencontre a constitué une "opportunité pour passer en revue la dynamique ascendante et positive de la coopération parlementaire entre l'Algérie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les deux parties ayant exprimé leur satisfaction quant à la convergence de vues entre les deux institutions parlementaires sur les questions d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait au renforcement du dialogue, de la concertation et de l'échange d'expertises parlementaires", précise la même source.

A ce titre, M. Harchaia a réaffirmé "l'engagement du président de l'APN de ga-

rantir une participation active et permanente de l'Assemblée aux différentes initiatives multilatérales, dans le cadre des mécanismes de la diplomatie parlementaire et des cadres juridiques établis entre l'APN et le Parlatino, afin de renforcer les passerelles de coopération institutionnelle et de servir les intérêts communs des peuples des deux régions".

Dans ce cadre, les deux parties ont affiché "leur pleine disposition à aller de l'avant dans la consolidation de cette coopération, au service des intérêts des peuples et à la lumière des valeurs partagées qui unissent les deux parlements, au premier rang desquelles figurent "le droit des peuples à l'autodétermination, leur droit au

développement durable, ainsi que la consécration des principes de paix et de justice économique et climatique à l'échelle internationale", précise le communiqué.

Il a, en outre, précisé que cette rencontre reflète "la volonté politique mutuelle de hisser les relations parlementaires à des niveaux supérieurs, de manière à renforcer la présence commune dans les fora internationaux et à porter la voix des causes justes au sein des espaces multilatéraux", ajoute le communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence des députés Djamel Guerriche, Bekhaoua Djilali et Meftah Ahcene.

R.A

LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DU BÉLARUS REÇUE AU CONSEIL DE LA NATION

Le vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires étrangères, M. Rabah Beghali, a reçu, mardi, le vice-président de la Commission de la sécurité nationale de la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de la République du Bélarus, M. Ruslan Kosygin, et le président du Groupe de travail de ladite Assemblée pour la coopération avec le Parlement algérien, indique un communiqué du Conseil.

La rencontre entre les deux parties a constitué une opportunité d'échange de vues sur "les moyens de renforcer les relations d'amitié unissant l'Algérie et le Bélarus, à la lumière de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales durant la phase actuelle, marquée par une volonté politique commune de les hisser à des niveaux plus larges et plus efficaces", précise la même source.

Les deux parties ont également souligné "l'importance d'accompagner l'évolution notable des relations entre les deux pays au niveau exécutif, et la nécessité de la soutenir sur le plan parlementaire à travers l'activation de la diplomatie parlementaire et le renforcement des mécanismes de concertation et de coordination

entre les deux institutions législatives, au service des intérêts communs et du processus de coopération voulu par les dirigeants des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune et M. Alexandre Loukachenko".

A ce propos, M. Beghali qui a reçu M. Kosygin sur instruction du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a affirmé "le rôle central" que joue la coopération parlementaire dans le soutien au partenariat bilatéral et l'approfondissement de ses dimensions.

Il a, à cet effet, exprimé "la fierté de l'Algérie quant au niveau de rapprochement avec le Bélarus, ainsi que sa volonté de le consacrer par un partenariat économique mutuellement bénéfique", saluant la récente visite effectuée en Algérie par le président de la République du Bélarus, au mois de décembre dernier, à l'occasion de la commémoration du trentième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, laquelle a constitué "une étape charnière dans le renforcement de la coopération bilatérale", note le communiqué.

De son côté, le chef de la délégation bélarusse a exprimé "son appréciation à l'égard de la position du Par-

lement algérien concernant la loi criminalisant le colonialisme français", estimant que cette démarche s'inscrit dans le cadre "des efforts visant à instaurer la justice historique et à défendre la mémoire collective des peuples".

Il a souligné "la convergence de cette orientation avec les positions de la République du Bélarus, qui s'oppose à toutes les formes de colonialisme et condamne les crimes de guerre et de génocide, au regard des souffrances endurées par le peuple bélarusse sous l'occupation nazie".

Ont pris part à cette rencontre, le vice-président et le rapporteur de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, respectivement Kamel Chaoui et Ahmed Chitou, la présidente du Groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Bélarus" à l'Assemblée populaire nationale, Hadjira Abbas, et le membre du Conseil de la nation, Nabil Ouradi.

RA/APS